

2010



Ma banque

2010

RAPPORT
DE GESTION



Secteur état-major
Marketing – communication – relations publiques

*Marie-Laure Choffat – Serge Voisard
Caroline Christe – Sylviane Salomon*



La BCJ, ma banque

Avec le nouveau slogan « Ma banque », nous avons pour objectif de consolider notre rôle de banque de référence des Jurassiens. L'ensemble du personnel de la BCJ se reconnaît dans cet engagement symbolisant notre volonté de développer une relation durable avec nos clients. Pour illustrer le rapport de gestion 2010, nous avons choisi de vous présenter les collaboratrices et les collaborateurs de la banque. Chaque jour, ils contribuent par leur engagement, leur savoir-faire et leurs compétences à fournir des services et des produits de haute qualité.

Vous les découvrirez, non pas à leur place de travail habituelle, mais dans un éventail d'entreprises jurassiennes, soulignant ainsi la proximité de la BCJ avec l'ensemble du tissu économique jurassien. Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont mis à disposition leurs ateliers, magasins, locaux de vente, vergers et champs pour les prises de vue.

Secteur clientèle entreprises et crédits

Porrentruy

*Yves Meusy – Caroline Giammarino – Alain Jeannotat – Katia Pineau
Laetitia Schmitt – Céline Bandelier – Jacques Frainier*

SOMMAIRE

1. Message aux actionnaires, chiffres clés, et reflets conjoncturels	7
2. Rapport annuel	15
3. Gouvernance d'entreprise	25
4. Organisation de la Banque	39
Organes de la Banque	40
Direction et cadres	42
Organigramme	43
5. Comptes annuels au 31 décembre 2010	45
Compte de résultat	47
Bilan	48
Tableau de financement	51
6. Annexe aux états financiers	53
7. Rapport de l'Organe de révision	77
8. Propositions du Conseil d'administration	81
9. Glossaire	85
10. Adresses	87



Secteur clientèle entreprises et crédits
Delémont

*Patrick Chapuis – Grégoire Boillat – Corinne Michel – Nicolas Ruchti
Benoît Gigandet – Myriam Riou – Nadia Palamà Bigler*

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

CHIFFRES CLÉS

REFLETS CONJONCTURELS



Secteur clientèle entreprises et crédits
Saignelégier

Daniel Boillat – Corinne Farine – Séverine Gogniat – Jacques Prétat

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

La Banque Cantonale du Jura a réalisé un bel exercice 2010, dans un contexte économique et financier fragilisé par de nombreuses incertitudes. En effet, même si la reprise de la conjoncture s'est faite ressentir au cours du deuxième semestre, elle a été ébranlée par les problèmes liés aux déficits publics et à la chute inquiétante de l'euro. De même, les marchés boursiers ont évolué en demi-teinte, encore marqués par le traumatisme du krach de 2008.

Serein mais déterminé, notre Etablissement a su mener sa barque à bon port au terme de cette période tourmentée. Il réalise ainsi des performances convaincantes, en affichant un bénéfice brut de 18,6 millions de francs en nette progression de 19,5 % et un bénéfice net record de 8,3 millions de francs en hausse de 6,3 %. Ces bons résultats permettent de proposer une augmentation substantielle du dividende de 10,4 %, le portant de 4,62 millions de francs à 5,1 millions de francs. En parallèle, un montant de 7 millions de francs viendra accroître les fonds propres de la banque, faisant passer le taux de couverture des fonds propres exigibles à 198 %. Notre objectif est d'atteindre rapidement le taux de couverture de 200 % et de renforcer encore la solidité de la Banque, qui constitue un garant incontournable de la bonne santé de notre Etablissement.

La grande satisfaction de l'exercice écoulé est sans conteste la progression spectaculaire des avances à la clientèle de 114,8 millions de francs, dopant le bilan qui franchit pour la première fois de notre histoire le cap des 2 milliards de francs pour se porter à 2,104 milliards de francs. Alors que certains déploraient un resserrement des crédits, la Banque Cantonale du Jura a clairement montré sa volonté de jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie jurassienne, tout en respectant les règles de saine gestion.

Dans les autres domaines d'activités, le secteur de la gestion de fortune s'est remarquablement comporté face à la fragilité des marchés boursiers, alors que le secteur réseau a déployé un travail de fond pour accroître le cercle de notre clientèle. Du côté du secteur logistique et administratif, les efforts considérables fournis pour migrer sur la nouvelle plate-forme informatique IBIS 3G ont porté leurs fruits, avec à la clé une baisse conséquente de nos charges d'exploitation.

Surfant sur la dynamique du succès, la Banque Cantonale du Jura en a profité pour lancer début janvier 2011 son nouveau slogan « Ma banque ». Ce slogan exprime parfaitement notre vision de la BCJ, qui se veut la banque de référence des Jurassiennes et des Jurassiens. Plus simple, plus percutant, ce slogan jaillit en droite ligne de la formule forte que nous avons décochée en 2008: « Votre banque, vraiment jurassienne ». « Ma Banque » souhaite mettre en évidence toute l'importance que la BCJ accorde à la relation personnelle entre le client et le conseiller, relation qui se veut durable et basée sur la confiance. Ce slogan est exigeant: soyez certains que nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de nos engagements!

Forte de ce nouvel élan, la Banque Cantonale du Jura entame le nouvel exercice avec force et détermination. Elle vise une augmentation de ses parts de marché dans tous les secteurs d'activités.

Nous tenons à exprimer nos félicitations et notre reconnaissance à l'ensemble des cadres et des collaborateurs, dont nous nous plaignons à souligner les compétences et l'efficacité. Nous vous adressons également toute notre gratitude, chers actionnaires, pour la confiance que vous nous témoignez.



Paul-André Sanglard
Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley
Directeur général

CHIFFRES CLÉS

1

	2006	2007	2008	2009	2010
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'792	1'836	1'957	1'952	2'104
Avances à la clientèle	1'567	1'615	1'651	1'721	1'836
Dépôts de la clientèle	1'154	1'188	1'349	1'369	1'477
Fonds propres (après répartition)	154,8	164,6	169,5	175,2	182,4
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,2	29,4	31,2	28,6	28,3
Commissions	10,6	11,6	10,9	10,0	10,1
Résultat de négoce	3,0	2,8	1,4	2,8	2,3
Total des produits	43,2	45,0	44,7	43,3	41,9
Charges d'exploitation	23,5	23,9	24,7	27,8	23,3
Bénéfice brut	19,7	21,1	20,0	15,5	18,6
Bénéfice net	6,6	7,5	7,8	7,8	8,3
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'629	1'805	1'436	1'581	1'574
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	105,1	107,8	103,6	106,3	108,4
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	8,6	9,0	8,7	9,0	8,7
Bénéfice brut / Fonds propres	12,7	12,8	11,8	8,9	10,2
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	11,5	12,0	9,8	7,9	9,2
Couverture des fonds propres exigibles *	182	185	190	197	198
Charges / Produits	54	53	55	64	56
Données par action Valeur nominale (en CHF):					
	150	15	14	14	14
Fonds propres	516,0	54,9	56,5	58,4	60,8
Bénéfice brut	65,7	7,0	6,7	5,2	6,2
Résultat net	22,0	2,5	2,6	2,6	2,8
Dividende	10,50	1,50	1,54	1,54	1,70
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	10	12	15	17	14
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	473,00	65,00	66,50	70,00	70,00
cours le plus bas	410,00	42,50	59,00	57,00	57,00
clôture	440,00	59,00	61,00	58,15	58,55
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	132'000	177'000	183'000	174'450	175'650
Nombre d'actions					
	300'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000

* sans la déduction pour banque cantonale qui sera totalement abrogée au 01.01.2012.

REFLETS CONJONCTURELS

A l'aube de l'année 2010, les inquiétudes étaient réelles au sujet de l'évolution de la conjoncture économique mondiale, notamment en ce qui concernait les pays industrialisés. Même si, lors des derniers mois de 2009, on avait perçu les premiers signes d'un redressement de la situation après plusieurs trimestres de profonde récession, les incertitudes concernant une confirmation de la reprise conjoncturelle restaient grandes et faisaient planer le risque d'une rechute des économies de nombreux pays.

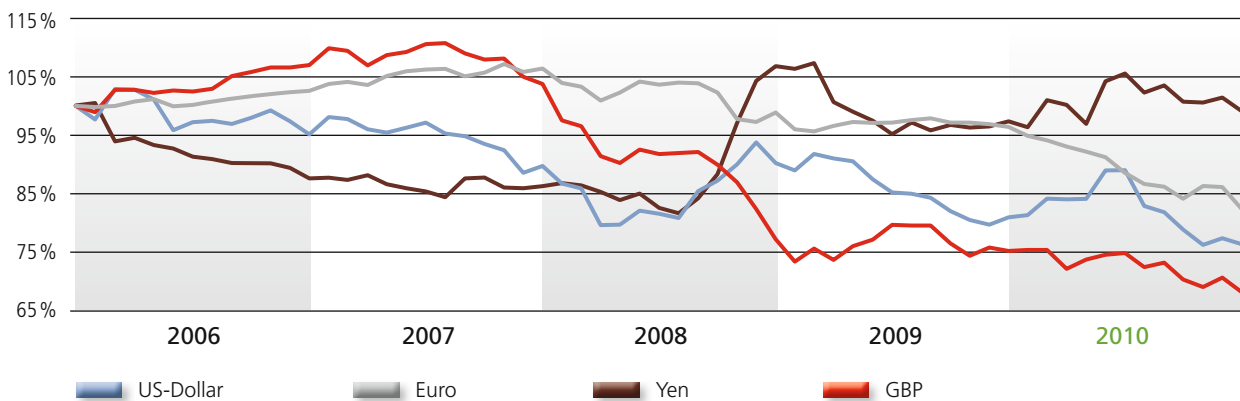
C'est donc avec soulagement et satisfaction que l'on peut aujourd'hui constater que l'exercice 2010 se solde par un bilan plutôt positif. La grande majorité des économies nationales qui avaient été affectées par la récession économique de 2009, sont sorties de la crise et ont affiché des taux de croissance généralement supérieurs aux prévisions.

La reprise a en premier lieu été soutenue par les pays émergents et en particulier par la Chine, qui a déjà retrouvé ses niveaux de taux de croissance antérieurs à la crise de 2008. A ce sujet l'on doit constater que l'Empire du milieu est aujourd'hui un acteur économique incontournable, son produit intérieur brut (PIB) étant devenu dans le courant de l'année dernière le second de la planète, après les Etats-Unis.

Cette évolution positive au sein des pays émergents a apporté une aide bienvenue aux économies des états industrialisés, notamment des pays traditionnellement exportateurs. Le plus bel exemple de ce constat est le cas de l'Allemagne qui a connu un taux de croissance de l'ordre de 3,6%, soit la hausse la plus élevée depuis la Réunification. La reprise a par ailleurs été soutenue par les politiques monétaires particulièrement accommodantes conduites par la plupart des banques centrales qui ont gardé leurs divers taux d'intervention sur des niveaux historiquement bas.

La Suisse n'est pas en reste puisqu'elle a aussi enregistré un taux de croissance élevé, de 2,6%, niveau largement supérieur à la moyenne des 20 dernières années. Cette performance est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été réalisée au cours d'un exercice qui a vu le franc suisse s'apprécier très fortement par rapport à la plupart des grandes devises mondiales et notamment par rapport au dollar US et surtout à l'euro. Il faut toutefois relever que, si certaines branches d'activités ont remarquablement tiré leur épingle du jeu, d'autres ont été assez durement touchées par l'appréciation de notre monnaie nationale. Il n'en reste pas moins vrai que la reprise a permis une inversion de la courbe du taux de chômage, taux qui après avoir culminé à 4,5%, est repassé en fin d'année 2010 sous la barre des 4%, pour se fixer à 3,8% au 31 décembre.

Evolution des monnaies par rapport au CHF



Ce bilan global plutôt satisfaisant doit être nuancé par les problèmes rencontrés au sein de plusieurs pays de la zone euro. Dans la foulée de la crise financière et de la récession de 2009, sont apparues au grand jour les difficultés structurelles dont souffraient les finances publiques de certains états. La Grèce, l'Irlande, mais aussi le Portugal, l'Espagne et l'Italie se sont trouvés, à des degrés divers, confrontés à de très sérieuses difficultés financières. On a dès lors assisté à une véritable crise de la dette publique, qui a entraîné une chute de l'euro et une forte hausse des conditions d'intérêt sur la dette souveraine des états concernés. A ce jour, le problème demeure entier et une solution durable à cette crise passera inmanquablement par des mesures douloureuses, tant du point de vue politique et social que financier.

A l'échelle jurassienne, les constats sont proches de ceux que l'on peut faire au niveau national.

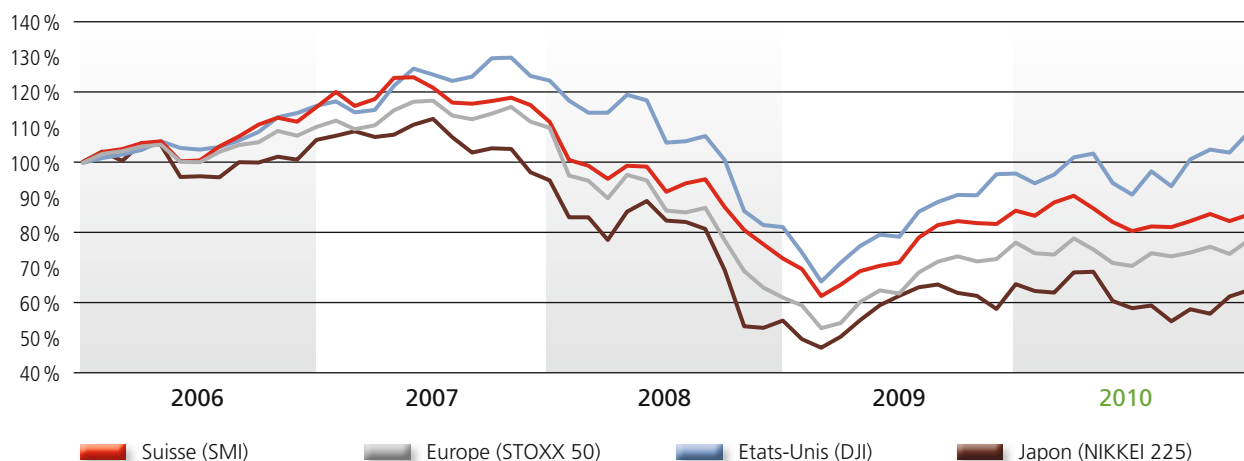
D'une manière générale, les entreprises ont vu se confirmer la reprise amorcée en fin d'année 2009. Cela est particulièrement vrai pour le secteur horloger, qui demeure le moteur principal de notre économie cantonale. Il faut toutefois relever que certaines branches, notamment dans les biens d'équipement, ont souffert de l'appréciation du franc. Le taux de chômage, bien que restant supérieur à celui de la moyenne nationale, a également baissé durant les derniers mois de l'exercice pour se fixer à 5% en fin d'année. Cette évolution tend à démontrer qu'après une période difficile sur le front de l'emploi, les entreprises jurassiennes embauchent à nouveau.

A l'entame de l'exercice 2011, les perspectives conjoncturelles sont dans l'ensemble plutôt favorables. Certes les analystes s'attendent généralement à un certain tassement des taux de croissance après le rebond marqué de 2010. Toutefois chacun s'accorde à

penser que la probabilité d'une rechute de l'économie mondiale (crise en w), qui était encore importante il y a une année, est aujourd'hui nettement moins grande. Il est vrai que les incertitudes, liées notamment à la situation financière précaire de plusieurs états de l'Union européenne, vont sans aucun doute subsister et continuer à provoquer des turbulences sur les marchés. Cela ne devrait toutefois pas remettre en cause une confirmation de la reprise économique mondiale, même si certains pays, européens notamment, resteront en retrait.

Courant 2011, il y aura également lieu de suivre de très près l'évolution des taux d'intérêt. Après des années de taux très bas, plusieurs paramètres plaidant pour une remontée de ces taux semblent aujourd'hui réunis. L'on a d'ailleurs déjà pu constater depuis l'été dernier un accroissement non négligeable des conditions de rémunération sur les périodes excédant l'année.

Evolution des marchés boursiers

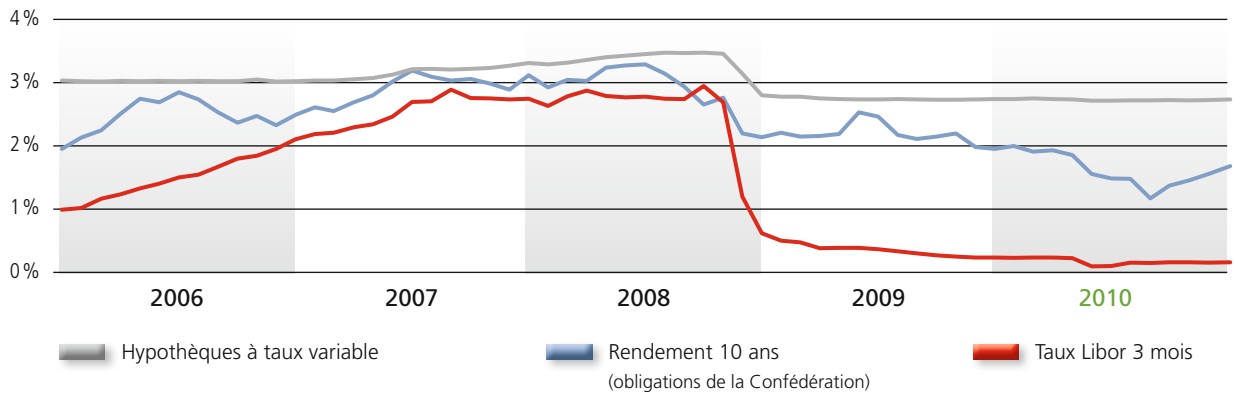




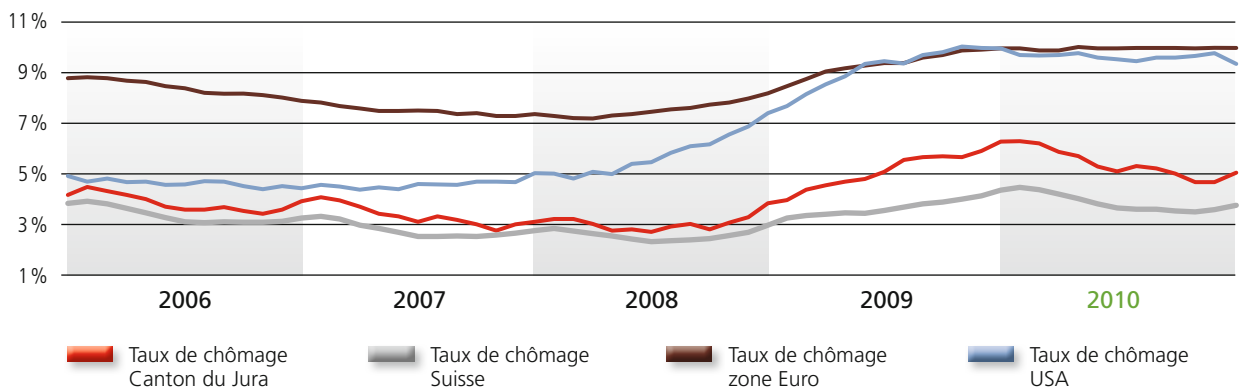
Secteur logistique et administratif
Administration crédits

*Anne-Marie Faivre – Alexandre Posse – Raymond Queloz
Nathalie Sajelschnik – Daniel Orlando – Serge Piquerez*

Evolution des taux d'intérêts en CHF



Evolution du taux de chômage





Secteur logistique et administratif

Administration clients

*Vincent Roueche – Michel Chételat – Virginie Cuna – Myriam Babey – Cyrille Althaus
Olivier Lapaire – Pascal Breton – Séverine Missana – Valérie Crelier*

RAPPORT ANNUEL 2010



Secteur logistique et administratif
Administration titres et paiements

*Rachel Jobé Monnin - Philippe Willemin - Jean-Paul Aubry - Catherine Claude - Emmanuel Juillard
Jean-Marc Farine - Désiré Surgand - Christine Pape - Rémy Turberg - Emmanuel Fleury - Nadine Déboeuf*

INTRODUCTION

Depuis trois ans, le monde économique et financier nous réserve son lot de problèmes majeurs. 2008 avait été l'année de la crise financière et de la débâcle des bourses, 2009 s'est caractérisée par une forte récession économique dans les pays industrialisés, 2010 aura été marquée par la problématique de la dette souveraine, de la chute de l'euro et de la forte appréciation du franc suisse contre la très grande majorité des principales devises.

Ce constat peu réjouissant est heureusement atténué par la reprise de la conjoncture qui s'est manifestée en 2010 dans la plupart des pays touchés l'année précédente par la récession. Cette reprise est certes encore fragile et demeure menacée par les dangers que font planer sur les économies les déficits publics, l'instabilité sur le marché des changes ou encore les problèmes sociaux liés aux mesures d'austérité qu'ont dû prendre de nombreux états. Il n'en reste pas moins vrai que, d'une manière générale, l'évolution de l'économie mondiale en 2010 aura été meilleure que ce que les prévisions laissaient augurer.

MARCHE DES AFFAIRES DE LA BCJ

Dans ce contexte global toujours incertain, la Banque Cantonale du Jura a réalisé de bons résultats pour l'exercice 2010.

Le bénéfice brut enregistre une forte progression en s'établissant à CHF 18,57 millions (plus 19,5% par rapport au chiffre de 2009). Il faut cependant rappeler que le chiffre de 2009 avait été affecté par une charge unique de 2,8 millions, constituée par un versement au Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ. Corrigée de cette charge extraordinaire, la hausse du bénéfice brut s'élève à 1,3%

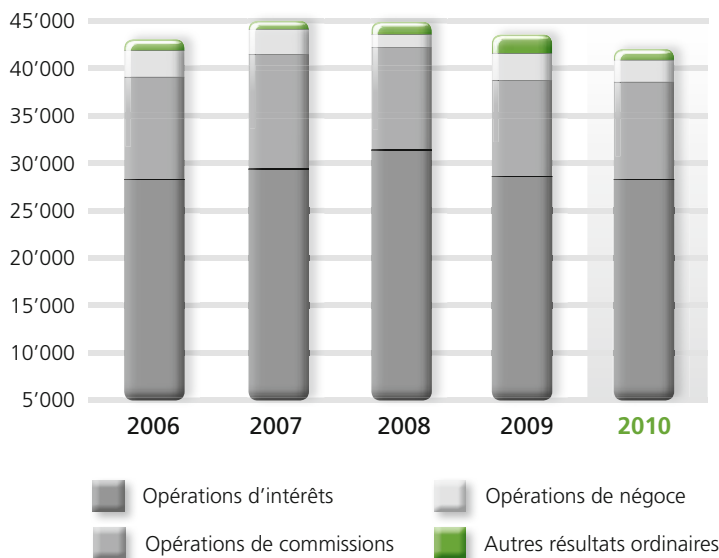
Le bénéfice net réalisé en 2010 (8,32 millions) est quant à lui également sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent. Il progresse de

0,49 million, soit une hausse de 6,3%. Il faut signaler qu'il s'agit du meilleur résultat net obtenu dans l'histoire de notre établissement.

La hausse du total du bilan constitue un autre fait remarquable de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2010, ce total se montait à 2,104 milliards (+7,8% par rapport au 31 décembre 2009).

Pour l'essentiel, les chiffres dégagés en 2010 témoignent de la bonne santé financière de la BCJ et démontrent que notre établissement est également capable de réaliser de bons résultats dans les périodes de conjonctures économiques frappées d'incertitudes.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



COMPTE DE RÉSULTAT

Les diverses sources de revenus de la Banque n'ont pas enregistré d'évolution particulièrement significative par rapport aux chiffres de l'exercice précédent.

Bien même une augmentation substantielle des avances à la clientèle, le résultat des opérations d'intérêt affiche une légère baisse de 0,34 million (-1,1%). Cette dernière est principalement due à une contraction des marges sur les différentes catégories de prêts et crédits octroyés à nos clients. Par ailleurs, on relèvera que le résultat des opérations d'intérêt comprend pour la première fois la charge annuelle intégrale liée à la rémunération de la garantie de l'Etat (charge de 0,59 million).

Les résultats des opérations de commissions et des prestations de service et des opérations de négoce enregistrent une diminution globale de 0,36 million (-2,8%). Ce recul limité s'explique exclusivement par une baisse du résultat des opérations sur titres menées pour le compte propre de la Banque. Cela est évidemment à mettre en rapport avec l'évolution des marchés financiers, nettement moins favorable en 2010 qu'elle ne l'avait été en 2009.

Les autres résultats ordinaires marquent une diminution de 0,73 million, qui s'explique principalement par un recul du produit des participations, par l'adaptation de la valeur des immeubles hors exploitation détenus par la banque et par des travaux d'entretien dans les immeubles à usage propre.

Globalement, les produits d'exploitation se montent à 41,89 millions, chiffre de 3,3% inférieur à celui atteint lors de l'exercice 2009.

Ce recul des produits d'exploitation s'accompagne heureusement d'une baisse plus que proportionnelle des charges d'exploitation. Ces dernières accusent en effet un repli sensible qui se chiffre à 4,46 millions (-16,1%). Cette évolution s'explique essentiellement, d'une part par la réduction attendue des frais informatiques suite à la migration «IBIS 3G», et d'autre part par la disparition de la charge extraordinaire au Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ.

Abstraction faite de cette dernière charge, on relèvera que les charges d'exploitation diminuent encore de 6,6%, ce qui témoigne de la bonne maîtrise des coûts de la Banque.

Le montant du poste des correctifs de valeurs, provisions et pertes s'établit à 2,31 millions. Il est certes en hausse de 0,5 million par rapport à 2009, mais demeure sensiblement inférieur à la moyenne de ces 5 dernières années. Cela tend à démontrer la bonne maîtrise des risques, notamment ceux liés au portefeuille de crédits de la banque.

Les produits extraordinaires sont essentiellement constitués du bénéfice réalisé sur l'aliénation de participations qui ne revêtaient plus de caractère stratégique pour la Banque. Quant aux charges extraordinaires, il s'agit exclusivement de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux (dotation de 4 millions), réserves qui, il faut le rappeler, sont considérées comme fonds propres.

BILAN

Après une année 2009 qui avait vu le total du bilan rester quasiment stable, la progression aura été marquée en 2010. Cette dernière se monte en effet à 152 millions, soit une hausse de 7,8%. Au 31 décembre 2010, le bilan de la BCJ franchit ainsi le cap des deux milliards pour s'établir à 2,104 milliards.

Au niveau de l'actif, on soulignera les fortes progressions du poste des créances hypothécaires (+ 81 millions, plus forte hausse depuis 20 ans) ainsi que des créances sur la clientèle (+ 34 millions). Fait réjouissant, ces progressions ont été avant tout financées par l'augmentation substantielle des engagements envers la clientèle, que ce soit sous forme d'épargne (+ 17 millions) ou sous les autres formes d'engagements (+ 100 millions). On relèvera encore la progression des liquidités (+ 23 millions), conséquence d'un afflux de fonds de la clientèle en toute fin d'année. Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

En ce qui concerne le passif du bilan, outre l'augmentation des dépôts de la clientèle évoquée ci-dessus, il y a lieu de mettre en évidence la hausse de 23 millions des prêts contractés auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales. Cette progression, qui est à mettre en rapport avec celle du total du bilan, permet un maintien de l'équilibre des sources de financement de la banque.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle est resté stable à 80%, cela malgré la hausse très sensible des prêts et crédits accordés par la Banque.

L'évolution des autres postes du passif du bilan ne suscite pas de commentaires particuliers.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la Banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre de ses activités. Citons en premier lieu les risques de défaillance liés aux avances octroyées à la clientèle. La banque exerce dans ce cadre un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille existant.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques liés à l'évolution future des taux d'intérêts sont également importants, tout comme les risques de marchés et les risques opérationnels.

Ainsi, la Banque accorde une attention particulière au risque de taux afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives et plus particulièrement la part des prêts à taux fixes qui représente 90 % du

total du portefeuille hypothécaire de l'établissement. Pour suivre et gérer sa structure du bilan, la banque utilise des outils informatiques performants, d'une part, et d'autre part, elle s'est fixée des limites en termes de niveau de fonds propres, de capacité de risques, de rendement prévisionnel et de gaps sur les durées résiduelles. De plus, elle collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant technique dans le domaine de l'ALM (Asset & Liability Management).

Pour limiter les risques de marché, la banque a institué un système de limites qui font l'objet de contrôles périodiques.

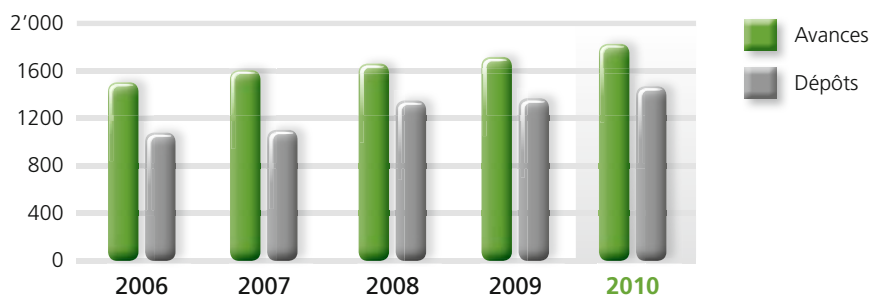
Quant aux risques opérationnels, la banque les a répertoriés dans un plan de contingence qui est revu annuellement. Par ce plan, la banque souhaite recenser tous les risques opérationnels dans le but de définir les mesures à prendre et assurer leur suivi. C'est

pourquoi la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans la mesure du possible, ce type de risque en instaurant un système de contrôle interne permanent et régulièrement adapté en fonction du besoin et/ou des nouveautés mises en application.

Pour les risques majeurs, la Banque a élaboré un plan de secours afin d'assurer le service à la clientèle, de permettre l'activité des collaborateurs, d'éviter la défaillance due à un manquement et finalement de limiter les conséquences financières pour la Banque.

A ce titre, l'informatique constitue un domaine majeur où les risques potentiels sont importants. La Banque s'appuie depuis sa création sur le groupe RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, exploité depuis 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom HP Banking Service Center Berne.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en millions de CHF)



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 115 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse, majoritairement due à l'augmentation des créances hypothécaires, est la plus forte qu'ait enregistré la Banque depuis 1990. Il est d'autre part important de relever qu'elle s'est réalisée sans modification des normes d'avances appliquées par notre institut.

Le volume brut des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2010 s'est fixé quant à lui à CHF 228 millions. Ce chiffre témoigne également d'une hausse du volume d'affaires puisqu'il est significativement plus élevé que celui de l'année précédente (182,5 millions). Son importance démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale, tout en respectant naturellement les préceptes d'une saine gestion. La Banque a également pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles en raison notamment d'une conjoncture défavorable telle que celle que nous avons encore récemment vécue.

En matière d'évolution des taux d'intérêt sur le marché suisse, l'année 2010 s'est caractérisée avant tout par un maintien des taux à des niveaux historiquement bas. Il faut toutefois relever que, après un premier semestre durant lequel les taux ont encore baissé, la tendance s'est inversée dans le courant de l'été. Dès la fin août, les conditions d'intérêt sur les périodes dépassant l'année sont reparties à la hausse, trend qui selon la grande majorité des analystes devrait se confirmer en 2011.

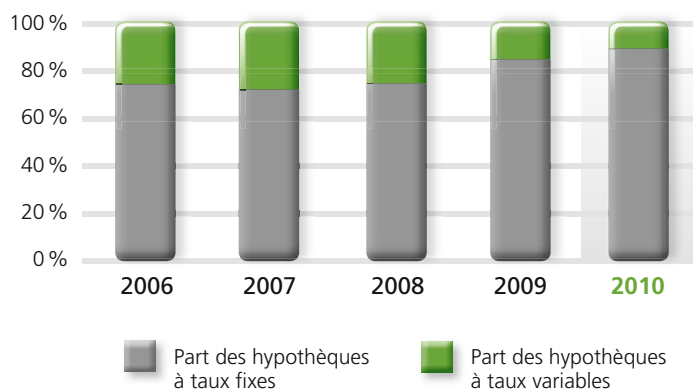
Cette évolution du marché a conduit notre Banque à maintenir son taux hypothécaire variable de référence pour les immeubles d'habitation à 2,875%.

Il faut toutefois rappeler que l'importance de ce taux de référence a bien diminué durant ces dernières années, dans le sens où le bas niveau des taux a conduit la grande majorité des clients à conclure des contrats à terme fixe à des conditions particulièrement attractives. Ainsi, en 2010, la part des hypothèques à taux fixe dans le portefeuille global de la Banque s'est encore significativement accrue, passant de 84,7% à 89,7%, soit la proportion la plus élevée jamais atteinte depuis la création de la Banque.

Cette répartition du portefeuille hypothécaire exige que la Banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les CAPS.

Malgré l'augmentation des avances à la clientèle (+ 115 millions), le résultat des opérations d'intérêt a légèrement fléchi (-0,34 million, soit -1,1% par rapport au résultat 2009). Cette diminution s'explique par une contraction des marges appliquées aux différentes catégories de prêts et crédits, ceci dans le souci d'offrir à notre clientèle des conditions d'intérêt favorables et compétitives, et par une politique de refinancement prudente. Il faut également signaler que suite à la révision de la loi sur la Banque Cantonale du Jura, le résultat des opérations d'intérêt est pour la première fois grevé d'une charge annuelle complète au titre de la rémunération de la garantie octroyée par l'Etat. Pour l'exercice 2010 cette charge se monte à 0,59 million (0,2 million en 2009).

Part des hypothèques à taux fixes et variables



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Après un exercice 2009 qui avait vu les marchés progresser, les bourses ont, dans l'ensemble, connu une année 2010 plus contrastée. Les marchés d'actions ont évolué en ordre dispersé, enregistrant des différences comparatives de performances parfois sensibles. Bien que la variation annuelle des taux de rendement ait été limitée, les marchés obligataires ont vécu une période chahutée, principalement en raison de la crise de la dette souveraine qui a notamment touché plusieurs pays de la zone euro.

Pour l'investisseur suisse, le fait majeur de l'exercice sous revue restera toutefois la forte appréciation de notre monnaie nationale par rapport à la plupart des principales devises mondiales. Si la baisse du dollar américain, de l'ordre de 10% n'est pas une première, celle de l'euro, qui a plongé de plus de 15%, est beaucoup plus inhabituelle. Depuis son introduction, il y a plus de dix ans, jamais la monnaie unique n'avait subi un tel recul.

Globalement, les performances obtenues sur les portefeuilles de titres ont été dans l'ensemble positives lorsqu'elles sont exprimées dans les diverses monnaies d'investissement. Par contre, converties en franc suisse, elles ont évidemment souffert de l'appréciation de notre devise nationale et sont plutôt négatives.

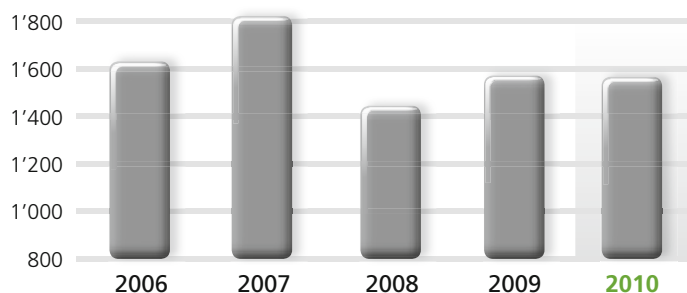
Dans ce contexte boursier incertain, les investisseurs ont fait preuve d'une certaine retenue. Le volume d'opérations de titres traitées n'a ainsi pas enregistré de progression significative par rapport à l'exercice précédent, comme en atteste le résultat des opérations de commissions de négoce de titres et les placements qui affiche une hausse limitée de 1,3% par rapport à celui de 2009.

Cette constatation est corroborée par la stabilité du volume des dépôts de titres de la clientèle, volume qui n'a varié que de 0,4%, pour se fixer à 1,574 milliard au 31 décembre 2010.

Le résultat des opérations de négoce est en baisse de 0,49 million par rapport à 2009. Ce recul s'explique exclusivement par la baisse du résultat enregistré sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la Banque, en raison de l'évolution boursière nettement moins favorable en 2010 qu'elle ne l'avait été durant les 12 mois précédents. Les gains des opérations de change et les produits liés aux activités du service des devises sont par contre restés stables.

Les raisons de la variation de la rubrique des autres résultats ordinaires (-0,73 million) ont été explicitées ci-dessus.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

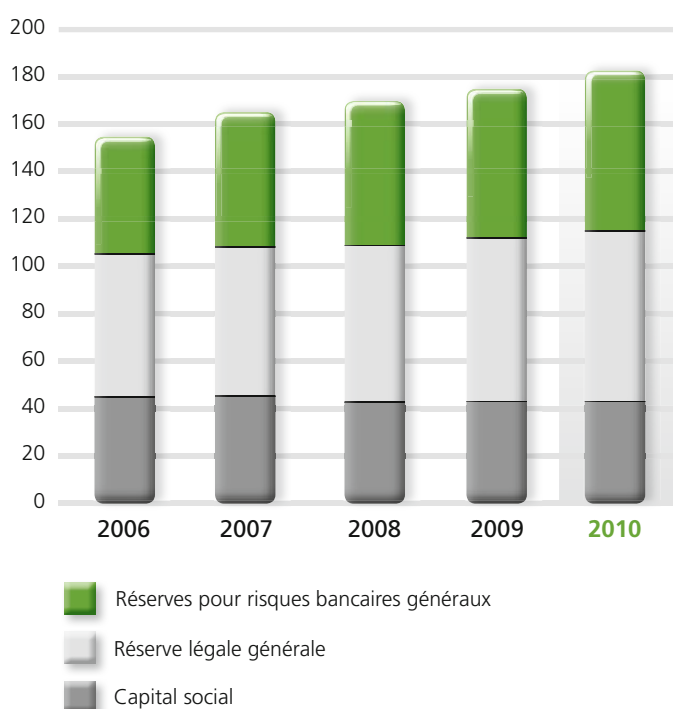
A l'aube de l'exercice 2010, l'on pouvait craindre que la crise économique profonde qui avait caractérisé l'année 2009 se répercute sur la situation financière des entreprises débitrices de la banque et entraîne un accroissement conséquent des besoins de provisions pour risques de défaillance.

On doit heureusement constater que ces craintes ne se sont pas matérialisées. Certes, si la charge liée à la rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes » enregistre une progression de 0,49 million pour s'établir à 2,31 millions, elle reste cependant sur un niveau plutôt bas et inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Cela tend également à démontrer que les entreprises jurassiennes ont généralement bien géré la crise économique et ont su prendre les bonnes décisions face à une conjoncture difficile.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la Banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est de 7,5% (taux inchangé par rapport à 2009) des engagements globaux.

Les amortissements régressent de 0,13 million à 0,81 million, baisse due notamment à l'absence de tout besoin d'abattement sur la valeur des participations permanentes détenues par la Banque.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2010 peuvent être considérés comme bons, surtout si l'on se réfère au contexte économique et financier incertain qui a prévalu durant l'année sous revue. Le bénéfice brut est en hausse substantielle, alors que le résultat net réalisé est le meilleur jamais obtenu dans l'histoire de notre établissement. Les chiffres du bilan, en particulier les augmentations conséquentes des avances et des dépôts de la clientèle, complètent ce tableau 2010 positif.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problème la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (4 millions) et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de 8,542 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende en hausse de plus de 10% (1,70 par action contre 1,54 en 2009) et la dotation à la réserve légale générale de CHF 3 millions.

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait ses fonds propres s'accroître de quelque 7 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindrait alors 182,4 millions. Cela représente un taux de couverture, selon la Loi fédérale sur les banques, de 198% en hausse de 1% par rapport à fin 2009. A relever que ce montant ne tient pas compte de la déduction accordée aux banques cantonales dont les engagements sont garantis par l'état. Cette déduction tombera définitivement au début de l'année 2012. Ce renforcement des fonds propres permet ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité à l'évolution prévisible des exigences légales en matière de fonds propres.

LA VIE DE LA BANQUE

Au cours de ces dernières années, nos collaborateurs ont dû s'adapter, jour après jour, aux nouvelles exigences du monde bancaire. L'objectif de chacun de nos 129 collaborateurs est de progresser afin de pouvoir toujours être prêt à affronter les nouveaux défis qui rythment la vie de notre établissement. A travers les quelques lignes qui suivent, nous souhaitons offrir au lecteur un éclairage sur notre organisation interne et sur les faits qui ont marqué l'année 2010.

EFFECTIF

Au cours de l'année 2010, l'effectif du personnel a légèrement augmenté. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il est passé de 106,3 à 108,4 personnes entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010. A noter que durant cette période, la Banque s'est associée les services de 9 nouveaux collaborateurs.

PROMOTIONS

Le Conseil d'administration a promu et nommé au rang de fondé de pouvoir :



Philippe Charmillot,
comptable



Cyrille Joray,
cambiste et conseiller
à la clientèle



Roland Frutiger,
responsable du
service informatique



Serge Piquerez,
responsable du
service administratif
des crédits



Vanessa Germano,
juriste et compliance
officer



Nicolas Ruchti,
conseiller à la
clientèle et
gestionnaire crédits
à Delémont

FORMATION

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. De ce fait, l'ensemble de notre personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires. La formation est dispensée par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning). Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont par ailleurs obtenu des diplômes en matière de fonds de placement et de prévoyance délivrés par la société Swisscanto Gestion de fonds SA.

L'engagement de la BCJ au profit de la formation des jeunes est également important. En 2010, 4 jeunes personnes effectuaient un apprentissage d'employé de commerce au sein de notre établissement. Pendant trois ans, les apprenants sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par une formatrice interne, et d'une formation théorique dispensée dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Cantonale Bernoise pour les cours bancaires et avec les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales.

ACTION CITOYENNE

La BCJ est consciente des enjeux majeurs que représente le développement durable. A la mesure de ses moyens, elle a mis sur pied sa première action citoyenne le 3 juillet 2010 aux Etangs de Bonfol. Sur une base volontaire, plus de 60 collaborateurs de la BCJ, accompagnés de leur famille, ont mené une action en faveur de la protection de l'environnement: la lutte contre la prolifération de la plante «impatiente glanduleuse», une espèce néophyte envahissante. La propagation de ce genre de plante met en péril les milieux naturels et il est primordial de lutter contre ce type de «pollution biologique» qui prend chaque année un peu plus d'ampleur. Cette première action citoyenne a rencontré un vif succès. Elle a permis de sensibiliser les collaborateurs de la BCJ à la problématique des espèces invasives, considérées comme la deuxième plus grande menace sur la biodiversité après la dégradation de l'habitat. La BCJ mènera sa prochaine action citoyenne au printemps 2011, dans le domaine social cette fois.

STRUCTURE DE LA BANQUE

Aucune modification au niveau de la structure de la BCJ n'est à relever pendant l'année sous revue (voir 3.5 / 3.6 Organisation interne et compétences en page 30 et suivantes).



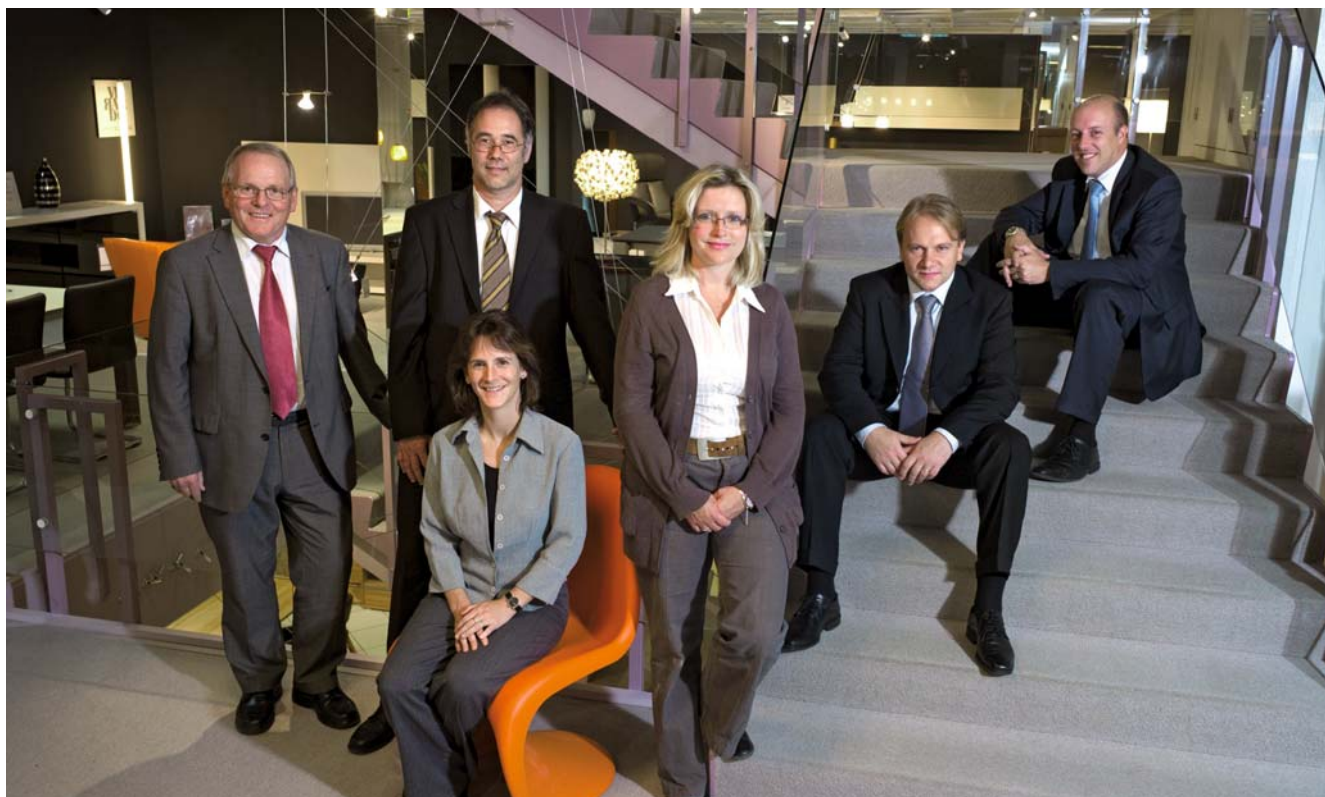
La lutte contre la prolifération de l'impatiante glanduleuse aux Etangs de Bonfol.



Secteur clientèle privée et marchés
Gestion privée - Delémont

Isabelle Frésard – Christophe Surdez – Julie Schaller

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



Secteur clientèle privée et marchés
Gestion privée - Porrentruy

*André Lovis – Tania Güttly – Christian Caillet – Nathalie Mischler
Ivan Missana – Emmanuel Guélat*

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1.1.1. Organisation opérationnelle | Voir organigramme en page 43. |
| 1.1.2. Lieu de cotation | <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SIX - sous le numéro de valeur 3.299.134 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2010 s'élève à CHF 175,65 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère. |
| 1.1.3. Sociétés détenues | Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3. |

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	<p>Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.</p>
---------------------------------------	---

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	<p>Dernière modification du capital social : 2008 - réduction de CHF 3 millions à CHF 42 millions, par réduction de la valeur nominale de CHF 1.- à CHF 14.- par action.</p>
------------------------------	--

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	<p>Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.</p>
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	<p>Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.</p>
--------------------------------	--

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	<p>La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.</p>
----------------------------	--

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE



Paul-André Sanglard

Président

Porrentruy
Nationalité : CH

Formation

Doctorat
ès sciences
économiques

Parcours professionnel

- 1979-84: Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura
- 1983-95: Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève
- 1984-89: Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève

Fonction actuelle (1989):
Administrateur de sociétés

Autres activités

- Président de :
- Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne
 - ONO SA (Ophthalmology Network Organization), Onex
 - Comité Audit & Corporate Social Responsibility BAT Italie
- Administrateur de :
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
 - TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Meyrin
 - Helvea SA, Genève
 - QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève
- Membre de :
- FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont



Stefan Bichsel

Membre

Villarepos
Nationalité : CH

Formation

Brevet d'avocat,
Université de Berne

Masters of Laws,
Georgetown University,
Washington DC

Admission au
barreau, New York
et Connecticut

Advanced Management
Program, Wharton
School, Philadelphia

- 1982-85: UBS AG - Zurich : assistant personnel d'un membre de la Direction générale en charge du Private banking et de la gestion institutionnelle
- 1986-87: Gibney, Anthony & Flaherty - New-York : foreign associate dans cette étude d'avocat
- 1987-93: Pictet & Cie AG - Genève: avocat au département Juridique et International en charge des clients privés et institutionnels
- 1994-02: Swissca Holding AG-Berne: CEO et administrateur délégué
- 2003-05: Robeco Group NV - Amsterdam: membre de la Direction générale du groupe
- 2006-09: Lombard Odier Darier Hentsch & Cie - Genève: partenaire dans la holding du groupe et membre du management du groupe

Fonction actuelle (2009):
Directeur général, chef de la Division
Asset Management et Trading,
Banque Cantonale Vaudoise

Président de :

- Conseil d'administration de Gérifonds SA, Lausanne

- Membre de :
- Conseil d'administration de Swisssanto Holding, Berne
 - Executive Board EMEA Wharton School, Philadelphia
 - Comité d'Orientation International d'EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales), Lille et Nice
 - Conseil de Fondation Pro Aventico, Avenches



Jean-Jacques Borgeaud

Vice-président

Porrentruy
Nationalité : CH

Formation

Brevet fédéral
de comptable






- 1980-89: Directeur financier, Pibor ISO SA, Glovelier
- 1991-03: Directeur financier, FLASA SA, Alle
- 2003-06: Directeur de la fiduciaire de l'Union patronale Jura/Jura bernois
- 2007-09: Directeur de la fiduciaire RéviAjoie Sàrl



Fonction actuelle (2009): retraité

Président de :

- Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ

- Membre de :
- Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Roger Friche Membre</p> <p>Courgenay Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques et sociales</p>	<p>- 1979-83: Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'industrie du Jura</p> <p>- 1983-2007: professeur au Lycée cantonal et à l'École de commerce de Porrentruy</p> <p>Fonction actuelle (2007): Directeur adjoint de la Division commerciale du CEJEF (Centre jurassien d'enseignement et de formation)</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, Porrentruy
	<p>Nicole Gigon Membre</p> <p>Saignelégier Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Fonction actuelle (1996): Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ
	<p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Collège Saint-Charles, Porrentruy
	<p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit CES en Management Licence ès sciences politiques</p>	<p>- 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich</p> <p>- 2001-03: Président et Directeur, Lachat SA, Asuel</p> <p>- 2003-09: Consultant indépendant en Management</p> <p>Fonction actuelle (2010): Directeur de R. Montavon SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lachat SA, Asuel
	<p>Vincent Lang Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Louis Lang SA, Porrentruy

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Patrick Schaad Membre</p> <p>La Chaux-de-Fonds Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économique</p>	<p>- 1993-98: gestionnaire crédits commerciaux auprès d'UBS SA - 1998-2007: gestionnaire crédits commerciaux auprès de Banque Cantonale Neuchâteloise, avec fonction de cadre</p> <p>Fonction actuelle (2007): Directeur, responsable de la succursale de la Chaux-de-Fonds et de la clientèle Entreprises pour les Montagnes Neuchâteloises, Banque Cantonale Neuchâteloise</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA, Cressier - Comité GÉNILEM, La Chaux-de-Fonds - Conseil de fondation de Finergence, fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices
	<p>Jean-Bernard Vauclair Membre</p> <p>Boncourt Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Ingénieur dipl. ETHZ</p>	<p>- 1971-96: diverses positions dans le domaine de la production de cigarettes pour le compte de FJ Burrus SA Nombreux stages à l'étranger. Formation complémentaire à l'IMD - 1996-99: Directeur de l'usine de Boncourt appartenant à Rothmans International - 1999-05: Directeur des opérations de British American Tobacco Switzerland SA</p> <p>Fonction actuelle (2005): Administrateur de sociétés et consultant</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wenger SA, Delémont - SOTA, Berne <p>Premier vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Néant.

3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004
- **Vincent Lang**, nommé en 2001
- **Jean-Bernard Vauclair**, nommé en 1997

La période de fonction expire en 2011. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

- **Stefan Bichsel**, nommé en 2009
- **Jean-Jacques Borgeaud**, nommé administrateur en 1997 et vice-président en 2001
- **Roger Friche**, nommé en 1997
- **Florian Lachat**, nommé en 2006
- **Patrick Schaad**, nommé en 2010

La période de fonction expire en 2013.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité (SCI), notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen des rapports de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, du Comité de banque, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.
- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 83 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2010, soit 4 séances d'une demi-journée et une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de la Direction.
- Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

Le Conseil d'administration a constitué les comités et commissions suivantes :

COMITÉ DE BANQUE

Composition :

Président :	Paul-André Sanglard
Membres :	Jean-Jacques Borgeaud Jean-Bernard Vauclair
Suppléants :	Nicole Gigon Florian Lachat

Selon les statuts, le Comité de banque se compose de trois membres faisant partie du Conseil d'administration. Le Président et le Vice-président du Conseil en font partie d'office. Les membres et leurs suppléants sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de direction participent en fonction des sujets traités. Le Comité de banque s'est réuni à 26 reprises en 2010. Ses compétences et ses obligations sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Elles portent sur :

- La surveillance des activités de la Direction et de la gestion de la Banque.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.

- L'autorisation de tout achat ou vente de biens immobiliers ou mobiliers (à l'exception des papiers-valeurs) selon les limites attribuées.
- La fixation de limites pour les risques pays.
- L'octroi de crédits aux membres de la Direction et aux organes dans le cadre des limites fixées par le règlement de crédit.
- La décision d'abandon de créances et de passation de pertes.
- Le choix de produits dérivés pouvant être utilisés pour compte propre.
- L'autorisation d'achat ou de vente de papiers-valeurs, pour le compte de la Banque.
- La prise de connaissance des comptes-rendus de la révision interne.
- La décision d'ouverture d'actions en justice.
- La désignation du ou des représentants de la Banque au sein des organes des sociétés partenaires.

COMMISSION ALM (ASSET- & LIABILITY MANAGEMENT)

Composition :

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Roger Friche Jean-Bernard Vauclair
Suppléant	Vincent Lang

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission ALM formée de trois membres plus un suppléant. Un membre du Comité de banque au moins siège dans cette commission. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.

La Commission ALM a les attributions suivantes :

- Elle préavise, à l'attention du Conseil d'administration, la stratégie et la politique de risque de taux ainsi que le système de limites.
- Elle doit être informée trimestriellement de la situation de risque de taux.

- Elle s'assure de la mise en place de l'organisation nécessaire.
- Lors du dépassement de la limite critique, elle doit être informée immédiatement. Des mesures de restructuration du bilan et/ou d'utilisation d'instruments dérivés doivent alors être discutées. La décision finale revient à la Commission ALM.

La commission se réunit en principe trimestriellement et les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. La commission s'est réunie à 6 reprises en 2010. Elle consigne le procès-verbal de sa séance et en transmet une copie au Comité de banque. Le président du Comité ALM rapporte à cette commission.

Le Conseil d'administration est informé à chaque séance de l'analyse de la situation des risques de taux.

COMMISSION D'AUDIT

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Jean-Jacques Borgeaud Vincent Lang

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de la Commission d'audit a été admis par le Conseil d'administration pour des raisons d'organisation, de taille de l'établissement et d'expériences.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

Elle a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure, en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ .
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports d'audit sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 6 reprises en 2010.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur l'état des différents portefeuilles-titres.



Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.

Quant au Comité de Banque, il prend connaissance des procès-verbaux des séances de direction, des résultats mensuels, du suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'année en cours, de tous les engagements en blanc supérieurs à CHF 250'000.-, de la politique suivie et des résultats obtenus en matières d'opérations sur titres et devises pour compte propre, des comptes rendus de la révision interne et de différentes statistiques émanant des secteurs de la Banque. Il peut, en tout temps, procéder aux contrôles qu'il estime utiles.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Ronald Cramatte Membre de Direction Secteur réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Greffier auprès de la Commission Suisse de Recours du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne</p> <p>Responsable du service juridique de PROCAP, association suisse des invalides, Bienne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (2004)</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Immoestate Investment SA, Fribourg <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de Ville de Porrentruy
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Martine Kohler</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Delémont Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
	<p>Stéphane Piquerez</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle privée et marchés</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique Le Noirmont SA, Le Noirmont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie du Jura SA, Delémont <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » - Comité de placement de TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Juge assesseur au Conseil de prud'homme
	<p>Stéphane Ramseyer</p> <p>Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Courtemaîche Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de la Banque Cantonale du Jura (1990)</p>	

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 70.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale au titre de sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions, après consultation du Conseil d'administration, et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants : Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

La convocation fixe le délai pour obtenir une carte d'admission et les possibilités de représentation, soit :

- par un autre actionnaire, par la banque dépositaire, par un représentant indépendant ou par la Banque Cantonale du Jura, en qualité de représentante de la société.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit, et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Alex Astolfi, réviseur responsable depuis 2003, cède sa place, dès l'exercice 2010, à M. Philippe Bochud.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS	CHF 193'500.- HT
-------------------------------	------------------

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS	Néant
------------------------------	-------

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la FINMA. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier des rapports bancaires. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public dans le respect légitime des secrets des affaires et bancaire et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est défini à l'art. 17a de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura, dont la teneur est la suivante :

Obligation d'information

Art. 17a ¹ La Banque, notamment son conseil d'administration, a l'obligation d'informer, sans délai et de manière appropriée, d'office ou sur requête, le Gouvernement de tout élément nécessaire ou utile à l'Etat pour lui permettre d'exercer ses droits ou d'évaluer les conséquences d'une éventuelle obligation.

² Cette obligation d'information existe indépendamment des droits de l'Etat en tant qu'actionnaire ou de ceux des membres du conseil d'administration nommés par le Gouvernement.

³ En outre, eu égard à la garantie de l'Etat, le conseil d'administration remet chaque année au Gouvernement un rapport de l'organe de révision ou d'un réviseur indépendant portant notamment sur :

- a) tout élément susceptible d'avoir une incidence sur la garantie de l'Etat;
- b) la stratégie arrêtée par le conseil d'administration;
- c) la situation des fonds propres;
- d) l'inventaire et l'évaluation des risques;
- e) la vérification des provisions et des amortissements;
- f) tout élément susceptible de s'écarter des dispositions légales réglementaires ou statutaires ou des principes commerciaux, notamment du but, du champ d'activité et du rayon d'activité de la Banque;
- g) la situation de la Banque par rapport aux autres banques cantonales et les mesures qu'elle envisage de prendre en cas d'écart à la moyenne;
- h) les résultats annuels et intermédiaires de la Banque;
- i) le plan financier, le budget et les prévisions.

⁴ En tout les cas, le secret bancaire et le secret des affaires sont respectés.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations : communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Elles se trouvent dans la rubrique « Relations investisseurs » sur le lien « Liste de diffusion ». Le site permet l'inscription en ligne pour recevoir les informations communiquées par la Banque.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

28 avril 2011: Assemblée générale ordinaire à La Croisée des Loisirs à Delémont.

Août 2011: publication des résultats semestriels 2011.

Fin janvier 2012: conférence de presse des résultats annuels 2011.

Début avril 2012: publication du rapport de gestion 2011.
Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard, Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68, Fax +41 (32) 465 14 95, E-mail: serge.voisard@bcj.ch



Secteur réseau
Succursale de Saignelégier

Danielle Frascotti - Rosalba Acquavia - Alice Beuret

ORGANISATION DE LA BANQUE

4



Secteur réseau
Succursale de Porrentruy

*Charlène Boillat - Béatrice Adam - Myriam Liniger - Florence Zanetta - Diane Maillard
Guillaume Robert-Nicoud - Guy Bourquard - Gisèle Jubin*

CONSEIL D'ADMINISTRATION



1^{er} rang : Georges Humard – Roger Friche – Paul-André Sanglard – Nicole Gigon – Florian Lachat

2^{ème} rang : Jean-Jacques Borgeaud – Jean-Bernard Vauclair – Stefan Bichsel – Vincent Lang – Patrick Schaad

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Vice-président

Jean-Jacques Borgeaud,
Directeur retraité, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl,
Porrentruy

Membres

Stefan Bichsel,
Directeur général, division Asset Management & Trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Villarepos

Roger Friche,
Directeur-adjoint, division commerciale du CEJEF,
Courgenay

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Georges Humard *,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Directeur, R. Montavon SA,
Porrentruy

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Patrick Schaad,
Directeur, responsable de la succursale
de La Chaux-de-Fonds et de la clientèle
entreprises pour les Montagnes Neuchâteloises,
Banque Cantonale Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds

Jean-Bernard Vauclair*,
Ingénieur diplômé ETHZ,
Boncourt

* nommé par le Gouvernement
de la République et Canton du Jura

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

COMITÉ DE BANQUE**Président**

Paul-André Sanglard

Membres

Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair

Membres suppléants

Nicole Gigon
Florian Lachat

**ORGANE DE RÉVISION
SELON LA LOI FÉDÉRALE
SUR LES BANQUES**

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Fernand Montavon
Hubert Rérat

DIRECTION



Stéphane Ramseyer – Philippe Jobé – Ronald Cramatte – Stéphane Piquerez – Martine Kohler – Bertrand Valley

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Stéphane Ramseyer
Stéphane Piquerez
Philippe Jobé
Ronald Cramatte
Martine Kohler

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet,
Delémont
Yves Meusy,
Porrentruy
Jacques Prétat,
Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Francis Bortoli
Patrick Chapuis
Philippe Charmillot **
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard
Roland Frutiger *
Vanessa Germano *
Emmanuel Guélat
Alain Jeannotat
Cyrille Joray ***

MANDATAIRES COMMERCIAUX

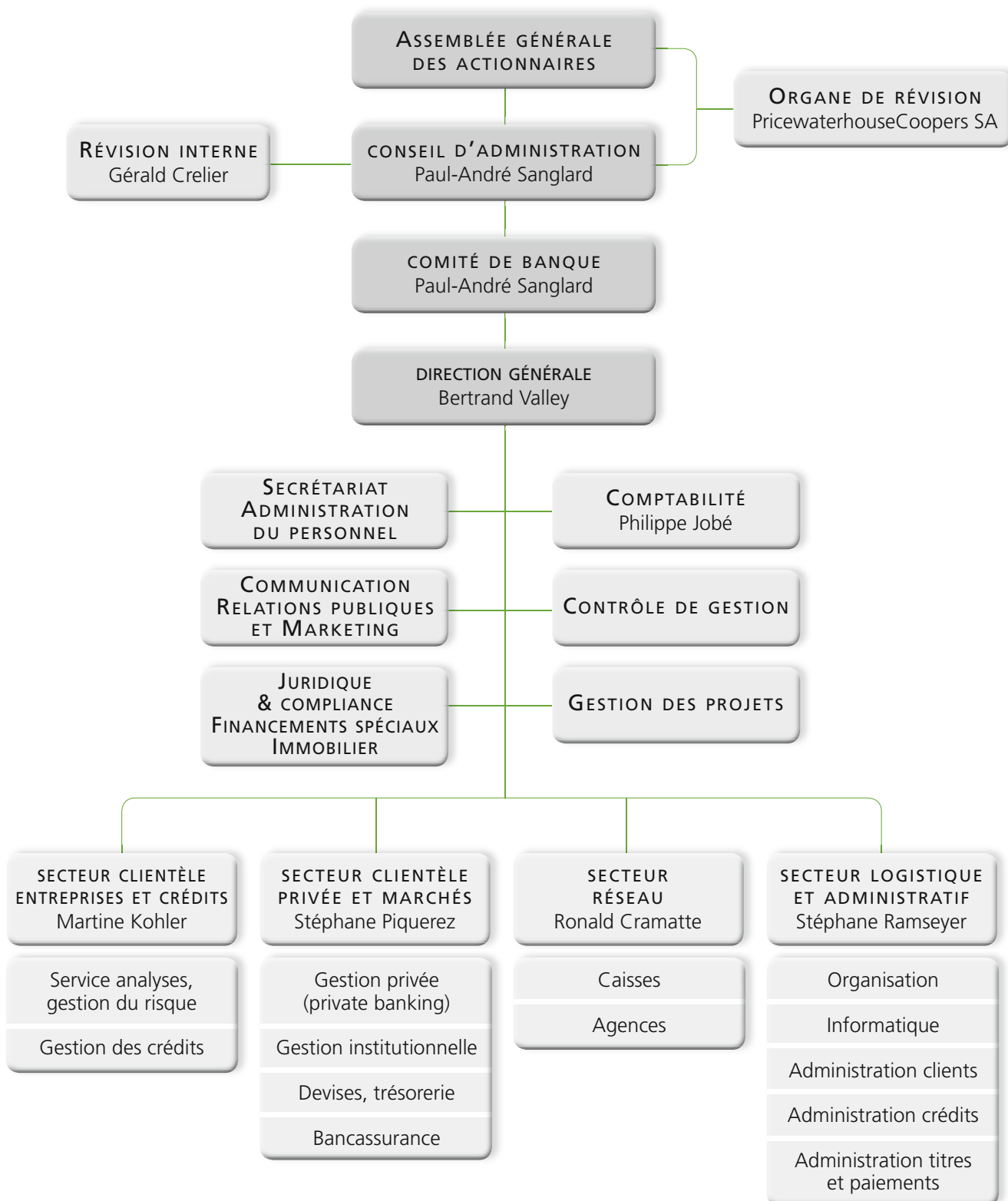
Rosalba Acquavia
Grégoire Boillat
Guy Bourquard
Christian Caillet
Michel Chételat
Emmanuel Fleury
Caroline Giammarino
Julie Schaller

* dès le 1^{er} octobre 2010

** dès le 1^{er} janvier 2011

*** dès le 1^{er} mars 2011

ORGANIGRAMME





Secteur réseau
Succursale de Delémont

1^{er} rang : Audrey Della Rosa – Samuel Racheter - Anouschka Rimann - Lorène Goffinet - Laurence Tizzano
2^{ème} rang : Nicole Burri – Pierre Chavallaz - Christine Henzelin

COMPTES ANNUELS



Secteur état-major

Contrôle de gestion – gestion de projets – comptabilité – révision interne

*Julien Kucman – Gérald Crelier – Serge Ribeaud – Laure Dargier
Philippe Charmillot – Hubert Rérat – Fernand Montavon*

COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2010	2009	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		40'416'258,38	45'760'265,56	-5'344'007,18
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		112'628,90	121'667,90	-9'039,00
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'600'722,15	2'582'913,15	17'809,00
Charges d'intérêts		-14'845'690,71	-19'853'958,38	5'008'267,67
<i>(dont rémunération de la garantie de l'Etat)</i>		-593'406,15	-197'500,00	-395'906,15
Sous-total des opérations d'intérêts		28'283'918,72	28'610'888,23	-326'969,51
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		655'274,90	637'850,55	17'424,35
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		8'773'663,42	8'657'142,37	116'521,05
Produit des commissions sur les autres prestations de service		957'861,16	949'181,24	8'679,92
Charges de commissions		-264'340,27	-244'006,32	-20'333,95
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		10'122'459,21	10'000'167,84	122'291,37
Résultat des opérations de négoce	5.2	2'306'773,57	2'794'486,27	-487'712,70
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
Produit des participations		135'223,95	408'818,41	-273'594,46
Résultat des immeubles		-183'920,27	72'786,21	-256'706,48
Autres produits ordinaires		1'408'480,34	1'431'798,30	-23'317,96
Autres charges ordinaires		-187'205,60	-11'200,00	-176'005,60
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'172'578,42	1'902'202,92	-729'624,50
Résultat brut		41'885'729,92	43'307'745,26	-1'422'015,34
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-14'140'038,21	-16'610'299,85	2'470'261,64
<i>dont versement à la Caisse de retraite</i>		0,00	-2'800'000,00	2'800'000,00
Autres charges d'exploitation	5.4	-9'175'736,74	-11'163'498,71	1'987'761,97
Sous-total des charges d'exploitation		-23'315'774,95	-27'773'798,56	4'458'023,61
<i>Sous-total charges d'exploitation opérationnelles 1)</i>		<i>-23'315'774,95</i>	<i>-24'973'798,56</i>	<i>1'658,023,61</i>
Bénéfice brut		18'569'954,97	15'533'946,70	3'036'008,27
<i>Bénéfice brut opérationnel 1)</i>		<i>18'569'954,97</i>	<i>18'333'946,70</i>	<i>236'008,27</i>
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.5	-809'909,20	-935'570,51	125'661,31
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-2'308'801,30	-1'816'663,11	-492'138,19
Résultat intermédiaire		15'451'244,47	12'781'713,08	2'669'531,39
<i>Résultat intermédiaire opérationnel 1)</i>		<i>15'451'244,47</i>	<i>15'581'713,08</i>	<i>130'468,61</i>
Produits extraordinaires	5.5	1'048'411,54	947'941,00	100'470,54
Charges extraordinaires	5.5	-4'000'000,00	-2'500'000,00	-1'500'000,00
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)</i>		<i>-4'000'000,00</i>	<i>-2'500'000,00</i>	<i>-1'500'000,00</i>
Impôts		-4'175'894,87	-3'398'178,60	-777'716,27
Résultat net de l'exercice		8'323'761,14	7'831'475,48	492'285,66

1) Pour 2009, sans le versement extraordinaire en faveur de la Caisse de retraite BCJ

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe:	2010	2009	Différence
Liquidités	64'987'473,29	42'211'806,99	22'775'666,30
Créances résultant de papiers monétaires	0,00	0,00	0,00
Créances sur les banques	55'274'762,66	48'317'188,35	6'957'574,31
Créances sur la clientèle 3.1	331'611'146,42	298'108'542,31	33'502'604,11
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'503'982'817,98	1'422'704'803,07	81'278'014,91
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	4'591'059,80	4'716'543,95	-125'484,15
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	98'519'571,00	91'872'257,00	6'647'314,00
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'168'280,00	2'942'619,26	225'660,74
Immobilisations corporelles 3.4	11'266'000,00	11'756'000,00	-490'000,00
Comptes de régularisation	2'299'103,31	1'895'356,74	403'746,57
Autres actifs 3.5	28'700'489,46	27'588'600,80	1'111'888,66
Total des actifs	2'104'400'703,92	1'952'113'718,47	152'286'985,45
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	100'000,00	0,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	68'570'851,32	44'548'078,65	24'022'772,67
- dont créances sur le canton	68'554'776,37	44'534'221,25	24'020'555,12

PASSIFS

(en CHF)

Annexe:	2010	2009	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	0,00	0,00	0,00
Engagements envers les banques	170'184'417,00	160'606'893,31	9'577'523,69
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	728'949'575,59	712'005'281,50	16'944'294,09
Autres engagements envers la clientèle	720'359'574,83	620'449'932,60	99'909'642,23
Obligations de caisse	27'549'000,00	36'376'000,00	-8'827'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 193'000'000,00	170'000'000,00	23'000'000,00
Comptes de régularisation	8'293'882,40	6'980'612,17	1'313'270,23
Autres passifs	3.5 35'475'286,98	33'322'911,11	2'152'375,87
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 33'105'280,00	32'535'134,30	570'145,70
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11 67'000'000,00	63'000'000,00	4'000'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 42'000'000,00	42'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11 -272'656,00	-208'811,00	-63'845,00
Autres réserves	3.11 213'987,10	207'169,60	6'817,50
Réserve légale générale	3.11 70'000'000,00	66'500'000,00	3'500'000,00
Bénéfice reporté	218'594,88	507'119,40	-288'524,52
Résultat de l'exercice	8'323'761,14	7'831'475,48	492'285,66
Total des passifs	2'104'400'703,92	1'952'113'718,47	152'286'985,45
Total des engagements de rang subordonné	0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	5'741'819,39	5'966'453,43	-224'634,04
- dont engagements envers le canton	3'970'250,60	4'189'331,36	-219'080,76

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	52'034'676,30	61'254'848,95	-9'220'172,65
- engagements irrévocables	3.1	41'036'806,00	26'271'800,00	14'765'006,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	845'666'732,21	762'335'102,20	83'331'630,01
- valeurs de remplacement positives		3'206'374,29	844'900,10	2'361'474,19
- valeurs de remplacement négatives		33'538'010,62	29'908'057,66	3'629'952,96
- opérations fiduciaires	4.4	0,00	206'760,00	-206'760,00



Clientèle privée et marchés
Devises & trésorerie – bancassurance

*Cyrille Joray – Francis Bortoli – Sébastien Courbat
Franz Wiedemann – Christine Hentzi*

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)

	2010		2009	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	8'324		7'831	
Amortissements sur l'actif immobilisé	810		1'035	
Correctifs de valeurs et provisions	7'206	6'636	9'982	8'899
Comptes de régularisation actifs		404	710	
Comptes de régularisation passifs	1'313			2'320
Autres actifs		1'112		5'346
Autres passifs	2'152		4'549	
Réserves pour risques bancaires généraux	4'000		2'500	
Dividende de l'exercice précédent		4'620		4'620
Solde	23'805	12'772	26'607	21'185
Flux de fonds du résultat opérationnel	11'033		5'422	
Capital social				
Propres titres de participation		64		9
Autres réserves	7		16	
Solde	7	64	16	9
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		57	7	
Immobilisations corporelles		320		938
Participations	96	321	317	755
Valeurs immatérielles				
Solde	96	641	317	1'693
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		545		1'376
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		30'000		5'000
- Créances sur les banques				
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	43'000	20'000		20'000
- Immobilisations financières	3'500	10'147	439	
- Fonds d'épargne et de placements	16'944		56'490	
- Autres engagements envers la clientèle		22'500		10'000
- Obligations de caisse		8'827		5'584
- Créances hypothécaires		81'278		71'250
- Créances sur la clientèle	2'798		749	
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques	39'578			9'087
- Créances sur les banques		6'958	53'920	
- Créances sur la clientèle		36'300	982	
- Autres engagements envers la clientèle	122'410			21'081
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	125			781
- Engagements résultant de papiers monétaires				
- Créances résultant de papiers monétaires				
Solde	228'355	216'010	112'580	142'783
Flux de fonds de l'activité bancaire	12'345			30'203
- Liquidités		22'776	26'150	
Total des Sources de fonds	252'263		165'670	
Total des Emplois de fonds		252'263		165'670



Secteur logistique et administratif
Informatique

Christophe Meusy – Roland Frutiger

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



Secteur état-major
Secrétariat – administration du personnel

Maud Stalder – Nathalie Tissier

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont. L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 108,4 collaborateurs (exercice précédent : 106,3).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, approuvée par le Conseil d'administration.

Le processus de gestion des risques s'étend de la politique de risque à la gestion au sens étroit (reconnaissance, évaluation et gestion de tous les risques), y compris la surveillance et le contrôle. On peut représenter ce processus et les principaux responsables comme suit :

	Responsabilité principale
Politique	Conseil d'administration
Identification, évaluation et gestion	Direction
Surveillance	Conseil d'administration et Direction
Contrôle	Conseil d'administration et réviseurs internes

Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. La gestion des risques est définie à travers les règlements et les circulaires idoines de la Banque. Elle porte sur les risques suivants :

a) Risques de défaillance ;

(clients, contreparties bancaires, gros risques, risques pays, concentration de risques, genre de couverture)

b) Risques de marché ;

(changement de taux d'intérêt, devises, cours de titres, autres risques de marché)

c) Risques de liquidités/refinancement ;

(liquidité de caisse, liquidité globale, approvisionnement, refinancement)

d) Risques opérationnels ;

(exécution de transactions, vérifications de concordance, personnel, relève, pannes de système, juridiques, réputation, contamination, compliance, fiscaux, fraudes internes et externes, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, dommages aux biens physiques)

La Banque a intégré dans son organisation globale la gestion des risques et le contrôle interne. Elle bénéficie ainsi d'une consolidation de tous les risques encourus. Les contrôles mis en place dans les processus de travail, complétés par les rapports établis par la révision interne et l'analyse par la révision externe, constituent un élément clé pour une gestion efficace des risques et du contrôle interne. Ils ont donc un effet positif sur les processus internes. Ces contrôles garantissent par exemple que les erreurs au niveau des transactions soient détectées et corrigées à temps. Un rapport semestriel est présenté à la Direction, alors que le Conseil d'administration en prend connaissance une fois par année. La présentation au Conseil d'administration repose sur les nouveaux risques décelés durant l'année sous revue, ceux qui se sont avérés, et les menaces qui pourraient se traduire par de nouveaux risques dans un horizon temps défini. Les risques majeurs sont répertoriés avec probabilité de survenance et impact financier.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements. Ceux-ci pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

a1) Exposition au risque de crédit

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et en se couvrant par le biais de normes d'avances adéquates. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en

matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes. Il s'agit d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

a2) Valeur vénale des sûretés

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La «valeur vénale», sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir: valeur intrinsèque
- Immeuble locatif: valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant: valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel: valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole: valeur licite selon la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR)
- Terrain: valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 6 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de marché

b1) Risque de taux

Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, Almafinae. Le risque de taux résulte des déséquilibres entre les volumes et les échéances des positions figurant au bilan. Pour les positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle), des modèles de portefeuilles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications de la structure des prêts et de l'épargne en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements de comportement de la clientèle sont à l'origine du risque de taux des positions actives et passives. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts ou la valeur des fonds propres de la Banque. La Banque surveille deux mesures par rapport au risque de taux au bilan, l'évolution de la marge d'intérêt et l'évolution de la valeur des fonds propres. Pour ce faire, elle évalue les variations de la marge par le biais d'analyses dynamiques et le potentiel de pertes entre un scénario probable et des scénarii de stress. Quand à la mesure de la valeur des fonds propres, elle est évaluée par la duration des affaires actives et passives.

b2) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

b3) Risques de liquidités / refinancement

Le risque de liquidité résulte de l'obligation de disposer des moyens de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. La Banque mesure le risque de liquidité sur la base du taux de couverture de la liquidité globale selon les dispositions légales en la matière.

c) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

d) Compliance et risques juridiques

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

d1) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, centre exploité dès 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom de HP Banking Service Center.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la Banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues. Ces externalisations font l'objet de contrats de service détaillés, conformément aux directives de la FINMA. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques, aux directives régissant l'établissement des comptes de la FINMA ainsi qu'aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets / devises
EURO	1.2194 / 1.2504	1.4521 / 1.4831
Dollars US	0.9021 / 0.9321	1.0038 / 1.0338
Livres sterling	1.4193 / 1.4593	1.6293 / 1.6693

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

d2) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories A, B et C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories E et F sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 7,5% du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie D qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «compte de régularisation».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	15'853	22'586	293'172	331'611
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>	288		180'850	181'138
Créances hypothécaires				
<i>dont immeubles d'habitation</i>	1'148'225	6'696		1'154'921
<i>dont immeubles commerciaux</i>	86'046	314		86'360
<i>dont artisanat et industrie</i>	163'066	133		163'199
<i>dont autres</i>	99'481	22		99'503
Total des prêts				
Exercice de référence	1'512'671	29'751	293'172	1'835'594
Exercice précédent	1'432'359	45'197	243'257	1'720'813
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	2'178	360	49'497	52'035
Engagements irrévocables			41'037	41'037
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements				0
Total hors bilan				
Exercice de référence	2'178	360	93'534	96'072
Exercice précédent	18'125	7'447	64'955	90'527
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	85'321	56'396	28'925	28'925
Exercice précédent	83'263	54'840	28'423	28'423

La diminution des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés provient de la liquidation d'anciens dossiers compromis.

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'435	2'773
- cotés	2'435	2'773
- Titres de participation	2'117	1'911
- Métaux précieux	39	33
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'591	4'717

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'122	1'167	1'674	1'543
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	96'738	89'865	99'388	92'953
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	96'738	89'865	99'388	92'953
Immeubles	660	840	660	840
Total des immobilisations financières	98'520	91'872	101'722	95'336
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	80'727	67'814		

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	44
sans valeur boursière	3'124	2'899
Total des participations	3'168	2'943

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 50'000	100 %
SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'000'000	50 %

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- ADUNO Holding SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont SA, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Cofidep SA, Porrentruy
- Finarbit SA, Küsnacht
- Six Group AG, Zurich
- Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA, Saignelégier
- Aérodrome du Jura, Bressaucourt-Porrentruy

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'000	-1'000	0				0
Participations minoritaires	5'365	-2'422	2'943	321	-96		3'168
Total des participations	6'365	-3'422	2'943	321	-96	0	3'168
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'011	-5'026	6'985			-166	6'819
- autres immeubles	6'893	-3'528	3'365			-101	3'264
Autres immobilisations corporelles **	2'587	-1'181	1'406	320	0	-543	1'183
Total des immobilisations corporelles	21'491	-9'735	11'756	320	0	-810	11'266
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0	0	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	28'680
- des autres immobilisations corporelles	12'250

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagements de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	325	316	105	95
- gestion du bilan	2'881	33'222	740	29'813
Compte de compensation	23'424		21'176	
Impôts indirects	305	1'295	417	2'269
Comptes de règlement	721	231	1'036	286
Autres divers	1'044	411	4'115	860
Total	28'700	35'475	27'589	33'323

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	236'648	193'000
- Exercice précédent	200'628	170'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'165	10'000	0
- Exercice précédent	11'032	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de « cash » lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	0	0
Engagement découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	0	0
- dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
- dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie	0	0

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'075	1'743
Autres engagements envers la clientèle	2'031	3'113
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	4'106	4'856

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement de la part acquise par l'assuré à partir du 01.01.2006.

3.7.2. AVANTAGES ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2009	31.12.2008
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme de la Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	99.7 %	86.5 %

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance ont été totalement dissoutes au terme de l'exercice 2008 dont la performance avait été négative de 13.3 %.
- En 2009 et compte tenu de la situation financière à fin 2008, le Conseil de fondation a pris des mesures d'assainissement en vue de retrouver rapidement un taux de couverture suffisant. L'effort nécessaire est pris en charge paritairement entre l'employeur et les affiliés. L'employeur a versé l'intégralité de sa part sous forme de versement unique au titre de réserves de cotisations à hauteur de CHF 2,8 millions, dont CHF 2,35 millions incluant une déclaration de renonciation à leur utilisation (Le Fonds de prévoyance et la BCJ ont signé une convention réglant les modalités du transfert dans le compte des cotisations ordinaires de l'employeur, l'utilisation de celui-ci et une durée maximale) et CHF 0,45 million au titre du déficit constaté et contribution paritaire de l'employeur à l'effort d'assainissement.
- Le Conseil d'administration de la BCJ considère que les éventuels excédents de couverture des prochaines années au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés pour combler l'excédent de sous-couverture d'une part et pour reconstituer la réserve de fluctuation de cours à l'objectif défini par le Conseil de fondation d'autre part. Dès lors, il n'en résulterait aucun avantage économique pour l'employeur.
- Au 31.12.2010, la situation financière est restée stable par rapport à fin 2009.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La BCJ a versé en 2009 une contribution de CHF 2,35 millions au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation.

En application de la norme Swiss GAAP RPC 16, ce montant a été comptabilisé à l'actif et totalement provisionné.

3.7.4. RISQUE DE DÉFICIT ET CONTRIBUTION PARITAIRE DE L'EMPLOYEUR À L'EFFORT D'ASSAINISSEMENT

La BCJ a versé une contribution de CHF 0,45 million au titre du risque encouru par la situation financière du Fonds de prévoyance. Elle représente la contribution paritaire de la banque à l'effort consenti par les assurés.

Cette somme a été également activée dans les comptes de la Banque et totalement provisionnée par charges de personnel.

En 2010, cette contribution a été réduite à hauteur de CHF 0,3 million.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence				Exercice précédent	
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	193'000				170'000	
- taux moyen	2,49 %				2,87 %	
Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	15'000	19'000	25'000	46'000	88'000	193'000
Exercice précédent	20'000	15'000	19'000	40'000	76'000	170'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	31'269	-1'840	264	6'638	-4'765	31'566
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	144	-6	0	56	-25	169
Provisions pour engagements de prévoyance	2'800	-150	0	0	0	2'650
Autres provisions	1'122	0	0	248	0	1'370
Total des correctifs de valeurs et provisions	35'335	-1'996	264	6'942	-4'790	35'755
à déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-2'800					-2'650
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	32'535					33'105
Réserves pour risques bancaires généraux	63'000	0	0	4'000	0	67'000

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000
Exercice précédent	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000

L'action est cotée à la SIX, sous le No ISIN CH0032991348

Dernière modification du capital-actions : 2008 - réduction de la valeur de nominale de CHF 15.– à CHF 14.–.

Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Garantie de l'Etat

La République et Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière et les créances découlant d'engagements de rang subordonné n'y suffisent pas (Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura).

Rémunération de la garantie de l'Etat

La Banque rémunère la garantie en versant annuellement à l'Etat un montant compris entre 0,6 et 1 pour cent de ses fonds propres exigibles. Ceux-ci sont déterminés d'après la législation fédérale sur les banques, sans tenir compte du privilège en faveur des banques cantonales, et sur la base des comptes de l'année précédente. Après consultation du conseil d'administration, le Gouvernement fixe chaque année le montant de la rémunération, par voie d'arrêté, en tenant compte de la situation financière de la Banque, notamment de son taux de couverture des fonds propres exigibles et de la conjoncture. Le taux appliqué en 2009 et 2010 a été de 0,67 %

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale Neuchâteloise (9,22 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,62 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %).

Par ailleurs, 4 autres banques cantonales détiennent environ 9,3 % du capital, aucune n'atteignant 3 %.

Ainsi, globalement, les banques cantonales détiennent environ 31 % du capital.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	42'000	
Réserve légale générale	66'500	
Réserves pour risques bancaires généraux	63'000	
Autres réserves	207	
Bénéfice de l'exercice	8'338	
moins propres titres de participation	-209	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	179'836	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-4'620	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-109	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	46	
Gain d'aliénation et dividendes des propres titres de participation	7	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	4'000	
Bénéfice de l'exercice de référence	8'324	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	187'484	182'384
dont capital social	42'000	42'000
dont réserve légale générale	70'000	73'000
dont réserves pour risques bancaires généraux	67'000	67'000
dont autres réserves	214	214
dont résultat au bilan	8'543	443
moins propres titres de participation	-273	-273
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au 01.01.2010	3'624	57,61
- Achats (*)	1'870	58,37
- Ventes (**)	-774	60,31
Stock au 31.12.2010	4'720	57,76

FONDS PROPRES EXIGIBLES ET FONDS PROPRES EXISTANTS

	Méthode utilisée	Exercice de référence	Exercice précédent
Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte			
Fonds propres de base bruts		182'657	175'425
- propres titres en portefeuille		-273	-209
Sous-total		182'384	175'216
- éléments à déduire des fonds propres de base		-1'587	-1'797
= Fonds propres de base (Tier 1)		180'797	173'419
+ Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte (Tier 2)		0	0
+ Fonds propres supplémentaires pouvant être pris en compte (Tier 3)		0	0
= Fonds propres pris en compte		180'797	173'419
Présentation des fonds propres requis			
Risques de crédit	<i>standard suisse</i>	83'589	80'063
Risques non liés à des contreparties		3'133	3'362
Risques de marché	<i>de minimis</i>	293	323
- dont sur instruments de taux d'intérêts		0	0
- dont sur titres de participation		0	0
- dont sur devises et métaux précieux		293	323
- dont sur matières premières		0	0
Risques opérationnels	<i>indicateur de base</i>	6'325	6'481
= Sous-total		93'340	90'229
- Allègements de fonds propres en faveur des banques cantonales avec garantie de l'Etat *		-7'666	-11'026
- Allègements pour correctifs de valeur et provisions au passif		-2'074	-2'023
= Total des fonds propres requis		83'600	77'180
Surplus de fonds propres		97'197	96'239
Taux de couverture en %		216	225
Taux de couverture en % sans la déduction pour banque cantonale		198	197
Ratios			
Tier 1 ratio (part des fonds propres de base par rapport au total des fonds propres requis)		17.30 %	17.33 %
Tier 2 ratio (part des fonds propres complémentaires par rapport au total des fonds propres requis)		17.30 %	17.33 %
Tier 3 ratio (part des fonds propres supplémentaires par rapport au total des fonds propres requis)		17.30 %	17.33 %
Solvabilité (part des fonds propres par rapport au total des fonds propres requis)		17.30 %	17.33 %

* (12.5 %, abrogée au 01.01.2012, par réduction progressive dès 2010)

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE				immobilisé	TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	64'988							64'988
Créances sur les banques	9'603	4'366	39'183	2'123				55'275
Créances sur la clientèle	2'130	107'540	20'751	38'477	133'945	28'768		331'611
Créances hypothécaires	1'047	193'519	118'420	191'079	698'363	301'554		1'503'982
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'591							4'591
Immobilisations financières	17'166			16'026	59'877	4'791	660	98'520
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	99'525	305'425	178'354	247'705	892'185	335'113	660	2'058'967
Exercice précédent	72'056	311'924	92'310	207'002	931'688	292'111	840	1'907'931
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements envers les banques	27'607		44'238	80'339	18'000			170'184
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		715'254	13'696					728'950
Autres engagements envers la clientèle	257'136		167'001	219'623	66'600	10'000		720'360
Obligations de caisse			1'868	6'421	16'939	2'321		27'549
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts				15'000	90'000	88'000		193'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	284'743	715'254	226'803	321'383	191'539	100'321	0	1'840'043
Exercice précédent	263'638	722'136	172'047	222'065	229'661	89'891	0	1'699'438

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	4'340	2'058
Engagements envers des sociétés liées	34'166	39'112

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturés aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales	Nombre d'actions détenues	Prêts*** en milliers
		fixe	variable**			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président *	118'050		24'082	3'000	1'395
M. Borgeaud	Vice-président *	51'000		7'956	400	891
M. Bichsel	Membre	10'313				
M. Friche	Membre	11'600		702	40	375
Mme Gigon	Membre	11'200		678	20	170
M. Humard	Membre	7'800		472	80	
M. Lachat	Membre	8'750		529		2'000
M. Lang	Membre	12'550		759		
M. Schaad	Membre	7'101				
M. Vauclair	Membre *	35'750		4'289	100	666
Total		274'114		39'467	3'640	5'497
Direction						
M. Valley	Directeur général	227'833	70'000	68'010	250	414
M. Cramatte	Membre de Direction				100	
M. Jobé	Membre de Direction				500	
Mme Kohler	Membre de Direction				120	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	590
M. Ramseyer	Membre de Direction				200	
Total		1'022'216	265'000	280'078	1'410	2'369

* Membres du Comité de banque

** A valoir sur l'exercice, mais versées en 2011

*** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

Par ailleurs, la BCJ compte des prêts consentis à 2 anciens membres de la Direction pour un montant total de CHF 600'000, aux conditions fixées pour le personnel (cf ci-après).

- Le Conseil d'administration est compétent pour fixer les rétributions des membres du Conseil d'administration et de la Direction. Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Ils font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement. L'enveloppe des primes pour l'ensemble des collaborateurs est également fixée par le Conseil d'administration en fonction des résultats annuels. Sur le montant décidé, il attribue la part revenant à chaque membre de la Direction, en fonction des objectifs réalisés.
- La Banque a versé CHF 2'525.– d'indemnités contractuelles à M. Pierre Godet, qui a quitté le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle, ayant atteint la limite d'âge.
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la Banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché interbancaire.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	64'987		42'212	
Créances résultant de papiers monétaires				
Créances sur les banques	45'668	9'607	41'792	6'525
Créances sur la clientèle	331'166	445	297'479	630
Créances hypothécaires	1'503'983		1'422'705	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'148	2'443	2'093	2'624
Immobilisations financières	61'056	37'464	58'076	33'796
Autres postes de l'actif	45'434		44'182	
Total des actifs	2'054'442	49'959	1'908'539	43'575
PASSIFS				
Engagements envers les banques	116'476	53'708	107'419	53'188
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	692'428	36'522	674'057	37'948
Autres engagements envers la clientèle	715'146	5'214	613'269	7'181
Autres postes du passif	484'907		459'052	
Total des passifs	2'008'957	95'444	1'853'797	98'317

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	42'385	2.01	35'517	1.82
Autres	7'574	0.36	7'958	0.41
Suisse	2'054'442	97.63	1'908'539	97.77
Total des actifs	2'104'401	100.00	1'952'114	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	63'769	1'164	27		27
Créances sur les banques	1'510	38'041	8'612	2'563	4'549
Créances sur la clientèle	326'380	644	1	4'585	1
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'620	684	990	39	258
Immobilisations financières	98'520				
Autres rubriques de l'actif	1'549'402				15
Total des positions portées à l'actif	2'042'201	40'533	9'630	7'187	4'850
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	18'127	17'938	530		80
Total des actifs	2'060'328	58'471	10'160	7'187	4'930
PASSIFS					
Engagements envers les banques	165'456	10		4'578	140
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	722'857	6'093			
Autres engagements envers la clientèle	671'348	32'825	9'039	2'563	4'585
Autres rubriques du passif	484'907				
Total des positions portées au passif	2'044'568	38'928	9'039	7'141	4'725
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	18'548	17'417	611		99
Total des passifs	2'063'116	56'345	9'650	7'141	4'824
Position nette par devises	-2'788	2'126	510	46	106

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

	2010	2009
4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Garanties irrévocables	52'035	61'255
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	52'035	61'255

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	
	positives	negatives		positives	negatives		
Swaps sur taux d'intérêts				2'881	33'222	809'662	
Contrats à terme sur devises	325	316	36'005				
Contrats à terme sur métaux précieux							
Total							
	Exercice de référence	325	316	36'005	2'881	33'222	809'662
	Exercice précédent	105	95	15'072	740	29'813	747'263

La Banque n'a pas de contrat spécifique de netting.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	0
Exercice précédent	207



Apprentis

*Joy Piquerez – Océane Cerf – Jérémy Casarico
Anthony Tschirren*

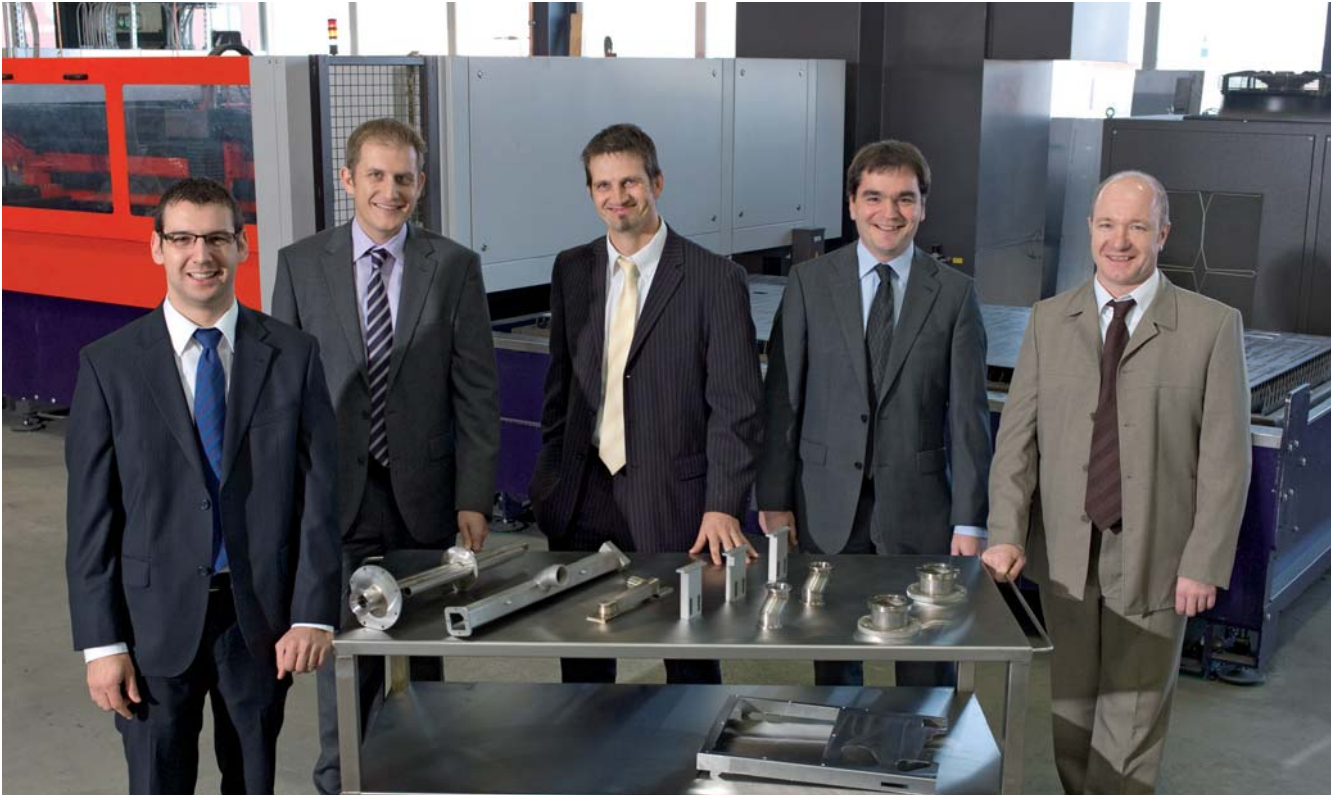
5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6

(en milliers de CHF)

	2010	2009
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	2'379	2'391
Titres	-72	403
Instruments financiers dérivés	0	0
Total	2'307	2'794
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	354	351
Appointements	10'743	10'457
Charges sociales	1'090	1'059
Contribution à l'institution de prévoyance, cotisations ordinaires	1'735	1'662
Contribution à l'institution de prévoyance, réserves de cotisations	0	2'800
Autres charges pour le personnel	218	281
Total	14'140	16'610
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	914	895
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	4'064	5'933
Autres charges d'exploitation	4'198	4'335
Total	9'176	11'163
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	4'000	2'500
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>4'000</i>	<i>2'500</i>
Produits extraordinaires	1'048	948
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation devenus libres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.



Secteur logistique et administratif
Organisation

*Nicolas Rohner – Oliver Schmid – Alain Varé
Nicolas Sticchi – Lionel Cramatte*

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Secteur état-major
Service juridique – financements spéciaux – immobilier

*Claude Babey – Vanessa Germano – Christian Frossard
Laurence Choulat – Claude Vanhouteghem*



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue C.-F. Ramuz 45
Case postale 1172
1001 Lausanne
Téléphone +41 58 792 81 00
Fax +41 58 792 81 10
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Cantonale du Jura SA
Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale du Jura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 47 à 75) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

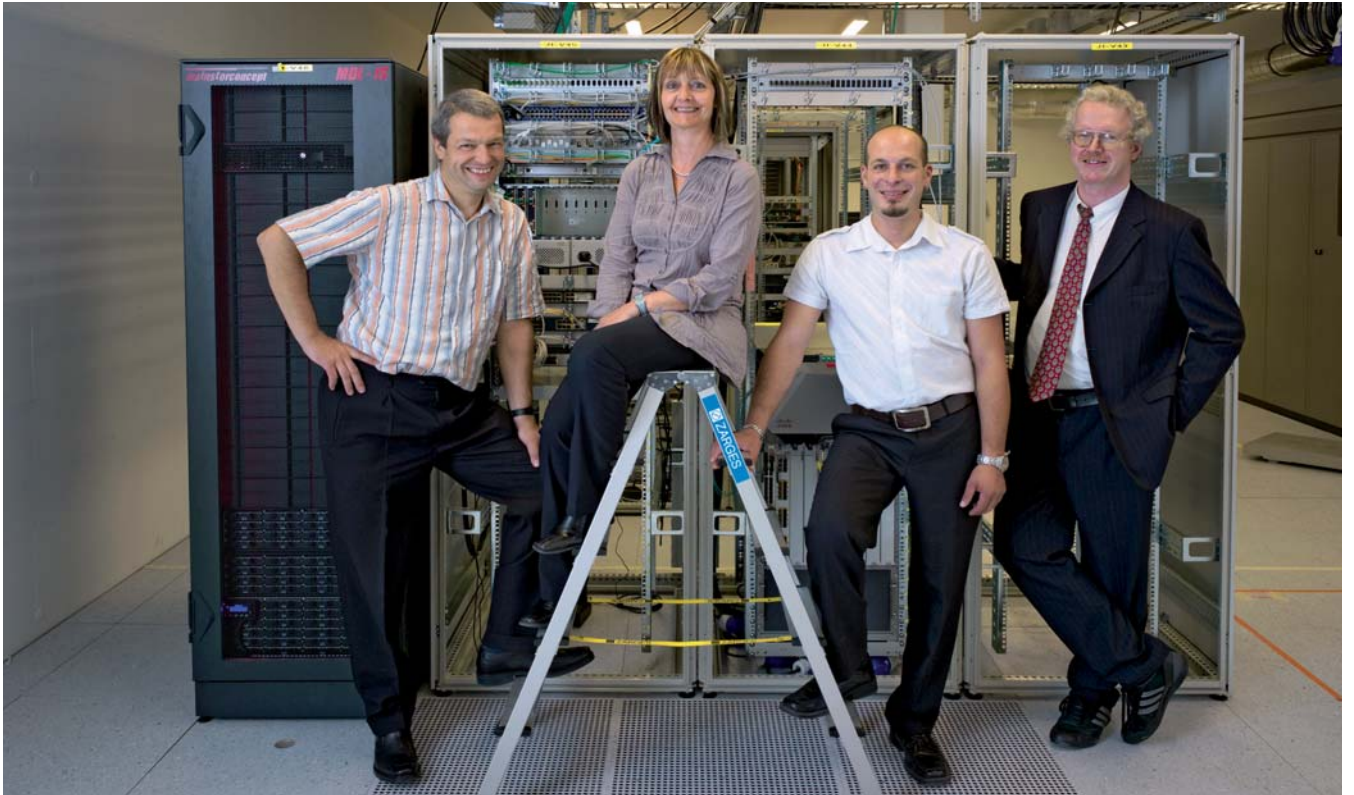


Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Vincent Simon
Expert-réviseur

Lausanne, le 14 mars 2011



Secteur logistique et administratif - service interne
René Goffinet – Maritza Maître – Emmanuel Rebai – Thierry Chételat

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Agence de Boncourt

Stéphane Crelier



Agence du Noirmont

Isabelle Crevoisier

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les propositions suivantes concernant l'utilisation du bénéfice seront soumises à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 28 avril 2011 :

Bénéfice de l'exercice 2010	CHF	8'323'761
Bénéfice reporté	CHF	218'595
Bénéfice disponible	CHF	8'542'356

Attribution à la réserve légale générale	CHF	3'000'000
Dividende de CHF 1.70 par action de nominal CHF 14.–	CHF	5'100'000
Report à nouveau	CHF	442'356

Porrentruy, le 14 mars 2011

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
Paul-André Sanglard



Agence d'Alle

Jean-Marc Hofmann

GLOSSAIRE



Agence de Courgenay

Karine Pose-Gaignat

Agios :

En matière de change : plus-value du cours à terme sur le cours au comptant. Dans le commerce des billets: différence à payer à l'échange de billets contre devises ou inversement.

ALM :

L'ALM (Asset- & Liability Management) ou gestion des actifs et des passifs, identifie, quantifie, gère et contrôle les risques de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Commission d'audit :

La commission d'audit est une commission de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle (commission technique indépendante du conseil d'administration), qui s'occupe principalement de la méthodologie et de la qualité de l'audit externe, de la qualité de l'établissement du rapport financier ainsi que de la collaboration entre la révision interne et l'audit externe et de leur indépendance. La commission d'audit de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle est le premier interlocuteur de la société d'audit et ne décharge pas l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle de sa responsabilité pour la surveillance et le contrôle mais le soutient dans l'exécution de ses tâches.

Compliance :

Mesure d'organisation propre à assurer la conformité aux normes internes et externes.

Conjoncture :

Situation générale de l'économie d'un pays, d'une région ou d'un secteur économique particulier.

Dépôts fiduciaires :

La banque effectue, en son propre nom mais pour le compte et aux risques du client, un placement sous forme de dépôts auprès d'une autre banque ou d'une société étrangère.

Disagios :

En bourse: moins-value, écart entre la valeur nominale d'un titre et le prix du marché.

En matière de change: moins-value, écart entre un cours à terme et le cours au comptant. Déport.

FINMA :

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Gestion de fortune :

Conseil à la clientèle pour la répartition de ses biens ou/et pour la gestion de ceux-ci sur la base d'un mandat de gestion.

Libor :

Abréviation de London Interbank Offered Rate. Taux d'intérêt interbancaire servant généralement de base pour fixer la rémunération des eurocrédits et calculer les taux d'intérêt variables.

Opérations de commissions :

Opérations bancaires où la banque achète ou vend des choses mobilières en son nom propre mais pour le compte et au risque des clients.

Opérations de négoce :

Opérations d'achat ou de vente, pour son compte ou pour le compte de tiers, de valeurs mobilières.

Prestations de service :

Offre d'une production économique qui « se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle » et non par la fourniture d'un bien tangible à un client.

Rating :

Terme anglo-saxon pour désigner la notation, soit l'appréciation de la qualité d'une émission et de la solvabilité de son émetteur par une agence de notation.

Révision interne :

La révision interne apporte des prestations de service indépendantes et objectives dans le domaine du conseil et de l'audit («assurance»). Ces prestations contribuent à la création de la valeur ajoutée et à l'amélioration des processus opérationnels. La révision interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs, d'une part, en évaluant, par une approche systématique et méthodique, l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de conduite et de surveillance et, d'autre part, en renforçant leur efficacité.

Risque de crédit :

Le risque de crédit désigne le risque que le débiteur n'honore pas comme convenu ses engagements en termes d'intérêts et de remboursement.

Risques de défaillance :

Risques que les pertes deviennent supérieures aux fonds propres de la société.

Risque de liquidité :

Au sens strict, il s'agit du risque de ne pas être en mesure, à une échéance de paiement définie, d'honorer ses obligations de paiement avec les moyens de paiement à disposition ou avec ceux censés avoir été créés avant ce délai. Au sens plus large, il s'agit également du risque de ne plus détenir, à un moment précis, les moyens financiers nécessaires ou souhaités sur le marché.

Risques de marché :

Les risques de marché, également dénommés risques de cours ou risques de variation des cours sur le marché, sont des risques liés à l'incertitude concernant l'évolution future de variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers des placements.

ADRESSES



Agences de Courroux et Delémont-ville

André Zürcher



Agence de Bassecourt

Lydia Georgy – Oriane Favre

SIÈGE :

2900 PORRENTUUY

Rue de la Chaumont 10
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 E-mail: bcj@bcj.ch
 Internet: www.bcj.ch

SUCCURSALES :

2900 PORRENTUUY

Rue des Malvoisins 23
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 Bancomat accès 24h

Zone 24h « Coop »
 Sur les Ponts 3
 Bancomat

Zone 24h « Gare »
 Place de la Gare 51
 Bancomat et Changeomat

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
 Tél. 032 421 15 01
 Fax 032 421 15 99

Zone 24h
 Bancomat retraits et versements

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23 Juin 1
 Tél. 032 952 16 01
 Fax 032 952 16 99
 Bancomat accès 24h



Agence de Courrendlin

Nadia Robazza

AGENCES :

2942 ALLE

Jean-Marc Hofmann
Rue de l'Eglise 3
Tél. 032 465 14 70
Fax 032 465 14 71
Bancomat accès 24h

2950 COURGENAY

Karine Pose-Gaignat
Route de Courtemblin 3
Tél. 032 465 14 74
Fax 032 465 14 75
Bancomat accès 24h

2800 DELÉMONT

André Zürcher
Place de la Liberté 2
Tél. 032 421 15 76
Fax 032 421 15 77
Bancomat accès 24h

2854 BASSECOURT

Oriane Favre
Rue des Grands-Prés 2
Tél. 032 421 15 70
Fax 032 421 15 71
Bancomat accès 24h

2830 COURRENDLIN

Nadia Robazza
Rue du 23 Juin 42
Tél. 032 421 15 72
Fax 032 421 15 73
Bancomat accès 24h

2340 LE NOIRMONT

Isabelle Crevoisier
Rue du Doubs 1
Tél. 032 952 16 70
Fax 032 952 16 71
Bancomat accès 24h

2926 BONCOURT

Stéphane Crelier
Route de France 3
Tél. 032 465 14 72
Fax 032 465 14 73
Bancomat accès 24h

2822 COURROUX

André Zürcher
Rue du 23 Juin 42
Tél. 032 421 15 74
Fax 032 421 15 75
Bancomat accès 24h

2882 ST-URSANNE

Rue du 23 Juin 28
Zone 24h
Bancomat accès 24h



Gestionnaires stagiaires
Karim Chehab – Ludovic Maeder

IMPRESSUM

Photographies des collaborateurs : Jacques Bélat
Photographies page 22: Darrin Vanselow et Sandra Hüsser
Réalisation graphique: Ivan Brahier - www.ruedunord.ch
Impression: Imprimerie Pessor Delémont

